

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ALPHABÉTISATION

DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA FORMATION
CONTINUE

SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DES
BIBLIOTHÈQUES

SERVICE DE COORDINATIONS DISCIPLINAIRES

COORDINATION NATIONALE DISCIPLINAIRE D'EDHC



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

**LA DIDACTIQUE DE L'EDHC DANS
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
GENERAL**

PRESENTATION DES MODULES

MODULE 1 : LA STRUCTURE DU PROGRAMME D'EDHC

- I- La présentation du programme
- II- la structure du guide
- III- L'élaboration de situations d'apprentissage et de situations d'évaluation

MODULE 2 : LES STRATEGIES LES TECHNIQUES ET LES PROCEDES D'ENSEIGNEMENT /APPRENTISSAGE ET EVALUATION

- I- Les stratégies
- II- Les techniques
- III- Les procédés

MODULE 3 : L'EVALUATION DES ACQUIS DES APPRENANTS

- I- Les généralités
- II- L'élaboration des outils d'évaluation
- III- La structure des sujets d'évaluations continues et des sujets des examens

MODULE 4 : L'ELABORATION D'UNE FICHE DE LEÇON

- I- Les étapes de l'apprentissage
- II- La structure de la fiche de leçon

MODULE 5 : LES COMPETENCES DE L'ENSEIGNANT D'EDHC

- I- Les compétences didactiques
- II- Les compétences professionnelles

MODULE 6 : LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES RELATIVES A L'EDHC

- I- L'utilisation du tableau
- II- Les auxiliaires pédagogiques et administratifs
- III- Le nombre et le rythme des évaluations continues

MODULE 7 : LES OBLIGATIONS, COMPORTEMENTS ET ATTRIBUTIONS DU PROFESSEUR.

MODULE 8 QUELQUES NOTIONS ET CONCEPTS A CONNAITRE PAR L'ENSEIGNANT

MODULE 1 : LA STRUCTURE DU PROGRAMME D'EDHC.

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Un de vos collègues enseignant d'Allemand du collège VOLTAIRE de Marcory, vient de recevoir du Directeur des Etudes, deux (2) classes de 3^{ème} en EDHC. N'ayant pas enseigné cette discipline depuis sa création, il décide de s'adresser à la Coordination Régionale d'EDHC de l'APFC d'Abidjan 2 pour s'informer sur le programme éducatif de la classe du niveau, comprendre sa structure et le mettre en œuvre.

INTRODUCTION

Suite à la Conférence mondiale des droits de l'Homme de 1993 à Vienne, le programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme (PMEDH) a été porté sur les fonds baptismaux depuis 2005 sous l'impulsion des Nations unies. En Côte d'Ivoire c'est en 2009 que ce programme lance le projet de création de la discipline EDHC.

En décembre 2011, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la Déclaration des Nations unies sur l'Éducation et la Formation aux Droits de l'Homme. La déclaration reconnaît que :

- tout le monde a le droit de connaître, chercher et recevoir les informations relatives à tous les droits de l'Homme et libertés fondamentales,
- tout le monde doit avoir accès à l'éducation et la formation aux droits de l'Homme ;
- l'éducation et la formation aux droits de l'Homme est essentielle pour la promotion du respect et du maintien universel de tous les droits de l'Homme et libertés fondamentales pour tous, conformément aux principes de l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits de l'Homme.

Ainsi, le 12 septembre 2012 le décret¹ n°2012-884 crée l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) comme 13^{ème} discipline du système éducatif.

Cette discipline nouvelle est issue de la restructuration de l'Education Civique et Morale (E.C.M.).

Cet enseignement de l'EDHC devrait permettre de/d' :

- renforcer chez les apprenants le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;
- assurer le plein épanouissement de la personnalité humaine.
- comprendre le sens de la dignité humaine et la respecter ;
- favoriser la compréhension, la tolérance, l'égalité des sexes et l'amitié entre toutes les Nations.

¹ L'application de ce décret est attendu. Il appartient aux décideurs et toutes les parties prenantes de se mobiliser pour y arriver.

Dans cette dynamique, la Constitution² ivoirienne du 08 novembre 2016 dispose en son article 28 : « L'Etat s'engage à respecter la Constitution, les droits de l'Homme et les libertés publiques. Il veille à les faire connaître et à les diffuser au sein de la population.

L'Etat prend les mesures nécessaires pour intégrer la Constitution, les droits de l'Homme et les libertés publiques dans les programmes d'enseignement scolaires et universitaires ainsi que dans la formation des forces de défense et de sécurité, et des agents de l'Administration. »

Dans cette même veine depuis quelques années des enseignants bivalents Lettres Modernes/ EDHC sont formés par l'Ecole Normale Supérieure. Des enseignants dits contractuels LM/EDHC sont aussi formés par les cadres de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC).

Toutefois des problèmes demeurent et l'Etat s'attèle à les résoudre. Il s'agit de :

- former des enseignants d'EDHC pour le secondaire ;
- enseigner l'EDHC au second cycle ;
- recruter des encadreurs pédagogiques d'EDHC ;
- réviser à la hausse le nombre d'heures/semaine dans les différents ordres d'enseignement.

En attendant l'effectivité de ces points susmentionnés, il convient de signaler que le processus d'élaboration du programme c'est-à-dire, les instructions officielles relatives aux leçons à enseigner et les habilités à installer pour chacune d'elles, les consignes d'exécution, les outils d'évaluation de la nouvelle discipline s'est articulé autour de 4 principales phases :

1^{ère} phase : élaboration d'un cadre de référence constituée par tous les thèmes relatifs aux droits de l'homme, à la citoyenneté ; lesdits thèmes ont ensuite été regroupés en 4 grands domaines :

1-Education à la citoyenneté et consolidation de la nation ;

2-Education aux droits de l'homme et l'épanouissement individuel et collectif ;

3-Education à la vie communautaire, à la santé et à la protection de l'environnement et au bien-être social ;

4-Didactique de l'EDHC.

2^{ème} phase : Formulation des profils de sortie ; Par profil de sortie nous entendons ce qu'un apprenant peut mettre en œuvre à la fin de sa formation. Il concerne les 6 ordres d'enseignement que sont le préscolaire (les attentes), le primaire, le secondaire (1^{er} cycle et second cycle), les CAFOP, le supérieur.

3^{ème} phase : l'identification des compétences et des leçons, la formulation des habiletés ou objectifs.

4^{ème} phase : L'expérimentation du programme.

5^{ème} phase : la finalisation qui consiste à opérer les réajustements éventuels : Cette phase a consisté à les traduire dans la version selon l'Approche Par les Compétences(APC)

Comment se présente la structure du programme d'EDHC ?

I- LA PRESENTATION DU PROGRAMME D'EDHC.

I-1- Les composantes du programme.

Le programme comprend 4 parties :

I-1-1-Le profil de sortie :

² La loi fondamentale consacre les droits de l'homme en Côte d'Ivoire.

Il indique ce qui est attendu d'un apprenant à la fin du cycle de formation sanctionné par un diplôme. Il oriente tout le contenu des programmes éducatifs d'une formation. Il détermine aussi la forme et le contenu de l'évaluation certificative qui aura lieu au terme de la formation

EXEMPLE DU PROGRAMME D'EDHC

A la fin du premier cycle du secondaire (6^{ème}/3^{ème}) l'apprenant d'EDHC doit avoir acquis des connaissances et construit des compétences lui permettant de /d' :

- déterminer les valeurs individuelles et collectives, les droits de l'homme et les libertés fondamentales ;
- appliquer les principes du droit pour l'équité et la justice sociale dans une démocratie ;
- exercer ses droits et appliquer ses devoirs de citoyen pour la construction d'une nation forte ;
- élaborer des stratégies d'actions individuelles et collectives pour l'amélioration de la qualité de la vie.

I-1-2-Le Domaine de la discipline

Le domaine regroupe des disciplines ayant des liens ou des affinités. Il favorise l'interdisciplinarité. L'EDHC fait partie des disciplines de l'UNIVERS SOCIAL Dans la formulation du domaine, on précise les disciplines qui le composent et l'importance.

EXEMPLE DU PROGRAMME D'EDHC

Le « Domaine de l'Univers social au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de l'Education aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté (E.D.H.C.), de l'Histoire-Géographie, de la Philosophie, de la Communication Audio-Visuelle(CAV). et de la Psychopédagogie. L'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté est une discipline qui vise le changement de comportement du citoyen à travers la défense des droits humains, la promotion des valeurs, de la culture et de la paix en vue de la construction de la Nation. Comme l'Histoire et la Géographie, l'EDHC permet à l'apprenant de faciliter son insertion dans son milieu en tant que citoyen et de comprendre son importance dans le village planétaire que constitue le monde actuel. Relativement à la philosophie, elle vise à installer chez les apprenants, des compétences qui leur permettent d'avoir une logique critique dans l'appréciation des phénomènes avant de prendre position.

I-1-3- Le régime pédagogique

Le régime pédagogique précise la durée des enseignements d'une discipline et son taux horaire par rapport à l'ensemble des disciplines.

EXEMPLE DU PROGRAMME D'EDHC

Discipline :	Nombre d'heures/semaine :	Nombre d'heures/année :	% annuel par rapport à l'ensemble des disciplines :
Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté,	1 H	32 H	4,7 % de la totalité des heures de cours dispensés durant l'année scolaire

I -1- 4 - Le corps du programme :

Il comprend :

1°) la compétence

La compétence est un **savoir-agir** qui est utile dans la vie quotidienne. Elle s'acquiert à la suite du traitement efficace d'une situation par une personne ou un groupe de personnes. Quelle que soit la compétence évoquée, celle-ci ne peut l'être qu'en référence à une situation.

Exemple en classe de 6^{ème} :

Le libellé de la **compétence 1** est :

Traiter une situation relative aux Droits de l'Homme, aux Droits de l'enfant et au Droit International Humanitaire (DIH)

Leçon 1 (6^{ème}): Les droits à la survie et à la protection de l'enfant

Exemple de situation : Un élève de la classe de 6^{ème} constamment en retard en classe confie à ses camarades qu'il est obligé de faire tous les jours, le matin et le soir, des travaux pour sa tutrice, commerçante. Révoltés par ces confidences, ses camarades décident de s'informer sur les droits de l'enfant, comprendre leur importance et les respecter.

LE TABLEAU DES HABLETES ET DES CONTENUS

HABILETES	CONTENUS
Définir	-L'enfant
Connaître	-les droits à la survie de l'enfant ; -les droits à la protection de l'enfant.
Comprendre	-l'importance des droits à la survie et à la protection de l'enfant.
Appliquer	-les droits à la survie et à la protection de l'enfant.
Respecter	-les droits à la survie et à la protection de l'enfant.
Traiter	-une situation relative aux droits à la survie et à la protection de l'enfant.

Habilités/Contenus	
Habilités (Actions de l'apprenant)	Contenus (Description du contenu disciplinaire sur lequel porte l'action)

La taxonomie simplifiée (rénovée ou encore révisée) utilisée est celle de BLOOM³ qui comprend quatre (04) niveaux au lieu de six (06) à l'origine :

- 1^{er} niveau : la connaissance (verbe d'action : **connaître**) ;
- 2^e niveau : la compréhension (verbe d'action : **comprendre**) ;
- 3^e niveau : l'application (verbe d'action : **appliquer**) ;
- 4^e niveau : le traitement de la situation (verbe d'action : **traiter une situation**).

La taxonomie simplifiée est l'œuvre des disciples de Benjamin BLOOM.

❖ Catégories harmonisées de la taxonomie

³ BENJAMIN SAMUEL BLOOM (1913-1999) célèbre docimologue américain père de la première classification hiérarchisée ou taxonomie des objectifs pédagogiques et principal théoricien de la pédagogie de la maîtrise ou Matery learning. Les six niveaux de la taxonomie de BLOOM sont : 1. Connaissance 2. Compréhension 3. Application 4. Analyse 5. Synthèse 6. Evaluation. Elle a été publiée en 1956, Taxonomie des objectifs pédagogiques : Vol. I : Domaine cognitif (Bloom et al., 1956), ouvrage utilisé dans le monde entier pour faciliter l'élaboration des matériels d'évaluation.

Habilité		Description de l'habileté	Caractéristiques du résultat de l'action
CONNAITRE ou manifester sa connaissance	<i>Arranger, Associer, Décrire, Définir, Enumérer, Etiqueter Identifier, Indiquer, Lister, Localiser, Mémoriser, Nommer, Ordonner...</i>	<u>Connaître</u> : restituer un savoir ou reconnaître un élément connu	La réponse à la question posée est un élément d'une terminologie, un fait, un élément d'une convention, une classification, une procédure, une méthode, etc. Cette réponse est produite sans que la personne ne doive effectuer une opération.
COMPRENDRE ou exprimer sa compréhension	<i>Citer, Classifier, Comparer, Convertir, Démontrer, Différencier, Dire en ses propres mots, Discuter, Donner des Exemples, Expliquer, Exprimer, Reconnaître...</i>	<u>Comprendre</u> : reformuler ou expliquer une proposition ou un ensemble de propositions formulées dans la question.	La réponse à la question posée est une reformulation des propositions dans un autre langage, par exemple un schéma, un graphique, un dessin, les propres mots de la personne, la réponse peut aussi se présenter sous la forme d'un complément d'informations que la personne apporte pour achever un texte lacunaire ou une proposition incomplète.
APPLIQUER ou utiliser un langage approprié	<i>Calculer, Classifier, Découvrir, Dessiner, Déterminer, Employer, Établir, Formuler, Fournir Inclure, Informer, Jouer, Manipuler, Pratiquer, Modifier, Montrer, Produire, Résoudre, Utiliser...</i>	<u>Appliquer</u> : utiliser adéquatement un code de langage dans des situations d'application, d'adaptation et de transfert	Dans sa réponse à la question, la personne utilise un code approprié à la situation. La réponse peut aussi être l'adaptation d'un code à un autre code, le passage d'un schéma à un texte et vice versa, etc.
TRAITER UNE SITUATION	<i>Analyser, Choisir, Comparer, Déduire, Différencier, Disséquer, Distinguer, Examiner, Expérimenter, Illustrer, Noter, Organiser Reconnaître, Séparer, Tester, Adapter, Arranger Assembler, Collecter Communiquer, Composer Concevoir, Construire, Créer, Désigner, Discuter Écrire, Exposer, Formuler, Intégrer, Organiser, Préparer, Proposer, Schématiser, Substituer, Argumenter,</i>	<u>Traiter une situation</u> : comprendre une situation, l'analyser, connaître et appliquer les ressources utiles à son traitement, résoudre les tâches problématiques, organiser le traitement de la situation, la traiter et porter un jugement critique sur les résultats.	La réponse à la question témoigne d'un traitement réussi de la situation. La réponse peut aussi être un jugement critique porté sur les résultats d'un traitement d'une situation
		La personne est amenée à analyser une situation, à y rechercher des éléments pertinents, à opérer un traitement et poser un jugement sur la production issue du	

	<i>Choisir, Conclure, Évaluer, Justifier, Prédire, Traiter...</i>	traitement de la situation.	
--	---	-----------------------------	--

Cette catégorisation en appelle à trois domaines :

- Le Domaine Cognitif
Rend compte d'apprentissages relevant des savoirs, des activités mentales et intellectuelles, de la pensée critique et réflexive, de la résolution de problème.
- Le Domaine Psychomoteur
Rend compte d'apprentissages relevant du savoir-faire, de la dextérité, de mouvements professionnels, d'habiletés motrices et physiques.
- Le Domaine Socio-affectif
Rend compte d'apprentissages relevant du savoir-être, d'attitudes sociales, d'habiletés relationnelles, de valeurs ou d'intelligence émotionnelle.

TABLEAU RECAPITULATIF DU NOMBRE DE LEÇONS PAR COMPÉTENCE ET PAR NIVEAU

Nbre de leçons par niveau Compétences	Nbre de leçons en 6^{ème}	Nbre de leçons en 5^{ème}	Nbre de leçons en 4^{ème}	Nbre de leçons en 3^{ème}
Compétence 1	3 leçons	3 leçons	3 leçons	3 leçons
Compétence 2	3 leçons	4 leçons	3 leçons	4 leçons
Compétence 3	3 leçons	2 leçons	3 leçons	3 leçons
Compétence 4	2 leçons	3 leçons	2 leçons	2 leçons
Compétence 5	2 leçons	2 leçons	2 leçons	2 leçons
Total	13 leçons	14 leçons	13 leçons	14 leçons

II- LA STRUCTURE DU GUIDE D'EXECUTION DU PROGRAMME EDUCATIF D'EDHC.

Dans le souci de faciliter la mise en œuvre des leçons des programmes recadrés, un guide d'exécution a été élaboré ; Il comporte les éléments suivants :

1-La progression annuelle ;

2-Les propositions d'activités, les suggestions pédagogiques, les techniques pédagogiques et les supports didactiques

*Exemple

COMPETENCE 1 : Traiter une situation relative aux Droits de l'Homme, aux Droits de l'enfant et au Droit International Humanitaire (DIH).

THEME : Les droits et devoirs du citoyen en temps de paix ou de conflits armés.

LEÇON 1 : Les droits à la survie et à la protection de l'enfant. (Durée : 2 h)

Exemple de situation :

Un élève de la classe de 6^{ème} constamment en retard en classe confie à ses camarades qu'il est obligé de faire tous les jours, matin et soir, des travaux pour sa tutrice, commerçante. Révoltés par ces confidences, ses camarades décident de s'informer sur les droits de l'enfant, comprendre leur importance et les promouvoir.

-contenus : Cette colonne présente les contenus relatifs à la 2ème colonne du tableau des habiletés et des contenus du programme éducatif.

-consignes pour conduire les activités : Dans cette colonne figure un ensemble de consignes que doivent suivre les enseignants pour la mise en œuvre des leçons.

-méthodes et techniques proposées : Sont proposées dans cette colonne des techniques pour l'animation du groupe-classe en vue de l'installation des habiletés

-Les supports didactiques : Il s'agit dans cette colonne à la fois des documents pouvant être utilisés comme support pour la classe et ceux d'où sont tirés les informations contenues dans le dossier thématique.

Exemple :

Leçon 1 (6ème): Les droits à la survie et à la protection de l'enfant
(Tableau de spécification du corps du programme)

- Consignes d'exécution dans le guide

Les contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Supports didactiques
--------------	---------------------------------------	-------------------------	----------------------

<p>L'enfant</p> <p>Les droits de l'enfant</p> <p>Les droits à la survie et à la protection de l'enfant</p> <p>L'importance des droits à la survie et à la protection de l'enfant.</p>	<p>Partir d'une situation pour dérouler la phase de présentation ;</p> <p>L'exploitation des articles de la convention des droits de l'enfant permettra de :</p> <p>connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la définition de L'enfant, -des droits de l'enfant <p>Identifier</p> <ul style="list-style-type: none"> -les droits à la survie et à la protection de l'enfant. <p>A partir de techniques appropriées faire ressortir la nécessité du respect du droit à la survie et à la protection de l'enfant</p> <p>En s'appuyant sur une situation l'enseignant amènera les apprenants à donner leur position sur les droits à la survie et à la protection des enfants et à la justifier</p>	<p>Interrogative</p> <p>Interro-expositive</p> <p>-Discussion dirigée</p>	<p>-Convention Internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) de 1989</p> <p>-Charte Africaine des droits et du Bien-être de l'enfant (CADBE) de 1990</p>
---	--	---	--

1- L'exemple de fiche de leçon

Les annexes : Elles sont constituées par :

- Les étapes de l'apprentissage et le dossier thématique

***le dossier thématique**

Il se justifie à la fois par la nécessité de mettre à la disposition des enseignants qui, parce qu'ils n'ont pas reçu une formation spécifique à la discipline un minimum d'informations pour la mise en œuvre des leçons, de même, par souci d'harmonisation des contenus. Le dossier thématique comporte pour chaque leçon des informations telles que des définitions et/ou des explications de notions. Il s'agit en réalité pour chacune des leçons du programme de ce qui va constituer la trace écrite sur la fiche de préparation de l'enseignant.

Exemple

Leçon 1 : Les droits à la survie et à la protection de l'enfant.

L'enfant

Tout être humain jusqu'à l'âge de 18 ans peut être considéré comme enfant sauf si la loi nationale fixe des conditions particulières

Les droits de l'enfant sont un ensemble de garanties que l'État reconnaît à l'enfant. Ces droits sont contenus dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 et la Charte Africaine des droits et du Bien-être de l'enfant (CADBE) du 1^{er} juillet 1990. Ces instruments ont pour base la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948.

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant a été ratifiée par la Côte d'Ivoire le 4 février 1991. Elle est l'instrument le plus ratifié au monde. Les Etats-Unis d'Amérique sont le seul pays à ne pas l'avoir ratifiée.

La Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant a été ratifiée par la Côte d'Ivoire le 27 février 2004.

Les droits à la survie et à la protection de l'enfant

➤ **les droits à la survie de l'enfant:**

Les droits à la survie de l'enfant sont un ensemble de garanties reconnues par l'Etat permettant de satisfaire les besoins fondamentaux de l'enfant. Il s'agit :

- du droit à un nom, à un prénom et à une nationalité ;
- du droit à la santé et aux soins médicaux ;
- du droit à la nourriture, aux vêtements et à un logement sûr ;
- du droit à l'éducation, etc.

➤ **Les droits à la protection de l'enfant**

Les droits à la protection de l'enfant sont un ensemble de garanties reconnues par l'Etat et qui protègent l'enfant des dangers, des mauvais traitements et des abus. Ces droits sont :

- le droit à la protection de son identité ;
- le droit à la protection contre les risques d'enlèvement ;
- le droit à la protection contre les mauvais traitements ;
- le droit à la protection contre l'exploitation ;
- le droit à la protection contre la drogue ;
- le droit à la protection contre l'exploitation sexuelle, etc.

L'importance des droits à la survie et à la protection de l'enfant.

Les droits à la survie et à la protection de l'enfant permettent :

- la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant ;
- la protection de l'enfant contre la violence sous toutes ces formes ;
- le développement des capacités de l'enfant ;
- l'épanouissement de l'enfant ;
- l'insertion harmonieuse de l'enfant dans la communauté.

III- L'ELABORATION DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET DES SITUATIONS D'EVALUATION.

III- 1- La situation d'apprentissage

III-1-1-Définition

Une situation est un ensemble plus ou moins complexe et organisé de *circonstances* et de *ressources* qui permettent à la personne de réaliser des tâches en vue d'atteindre un but qu'elle s'est assigné.

III-1-2- Importance

Elle permet de donner du sens à son apprentissage à l'apprenant dans la mesure où elle s'appuie sur des faits tirés de son vécu.

III-1-3-caractéristiques

Elles sont au nombre de trois : le contexte, les circonstances et les tâches

***Le contexte**

Le contexte est le cadre général, spatio-temporel mais aussi culturel et social, dans lequel se trouve une personne à un moment donné de son histoire. Il inclut l'ensemble des autres concepts, mais aussi la personne en situation, une série de ressources, des contraintes et des obstacles.

- **La (les) circonstance(s)**

En fonction des tâches, les circonstances de la situation peuvent être des ressources ou des contraintes pour son traitement. Les circonstances doivent motiver l'exécution des tâches.

*** Les tâches**

Une tâche est définie par les actions qu'une personne pose en se référant à ses connaissances, aux ressources et aux contraintes de la situation comme à des ressources externes, pour atteindre un but intermédiaire dans le traitement de la situation. La personne utilise à bon escient ce qu'elle connaît déjà, ainsi que les ressources offertes par la situation

Exemple :

Un enseignant vient de recevoir du Directeur des Etudes deux (02) classes de 3^{ème} en EDHC. N'ayant pas enseigné cette discipline depuis sa création, il décide de s'adresser à l'encadreur pédagogique d'EDHC, pour s'informer sur le programme du niveau, comprendre sa structure et le mettre en œuvre

CONTEXTE : Un enseignant d'Allemand vient de recevoir du Directeur des Etudes 2 classes de 3^{ème} en EDHC

CIRCONSTANCES : N'ayant pas enseigné cette discipline depuis sa création

TACHES : s'informer sur le programme éducatif d'EDHC, comprendre sa structure et le mettre en œuvre ;

Les tâches des situations d'apprentissages sont motivées par des atteintes ou des violations des droits de l'homme ou encore de mauvaises pratiques citoyennes d'une part et de bons modèles dans la société d'autre part. C'est à l'enseignant d'en juger de la pertinence du choix à faire. Il est bon de varier les modèles.

III-2-La situation d'évaluation

III-2-1- Définition

Exercice d'évaluation présentant un problème dont la résolution nécessite la mobilisation sélective des ressources acquises au cours de la leçon

III-2-2- Importance :

Elle permet de s'assurer de la capacité de l'apprenant à mettre en commun les habilités de la leçon (intégration)

III-2-3-Caractéristiques

Elle comprend : un contexte, des circonstances et des consignes en relation avec la taxonomie des verbes de la leçon

SITUATION D'EVALUATION

Leçon 1 (6^{ème})

Suite à ses mauvais résultats scolaires, un des élèves de la classe de 6^{ème} informe ses camarades de la décision de son père de le priver de petit déjeuner. Il souhaite que tu fasses partie de la délégation d'élèves et du professeur principal pour dissuader son père d'exécuter sa décision.

- Identifie le problème posé ;
- Cite trois (3) droits à la survie de l'enfant.
- Justifie ta décision de faire partie de la délégation.

MODULE 2 : LES STRATEGIES, LES TECHNIQUES ET PROCEDES D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE L'EDHC

SITUATION D'APPRENTISSAGE :

Lors de l'entretien consécutif au cours d'EDHC qu'un enseignant a présenté en classe de 6^{ème}, l'encadreur pédagogique d'EDHC lui reproche d'avoir fait un cours magistral sans véritable apprentissage de la part des apprenant(e)s. Soucieux de s'améliorer, l'enseignant décide de s'informer sur les stratégies et techniques d'enseignement /apprentissage de l'EDHC, comprendre leur importance et les mettre en œuvre à l'occasion de ses prochains cours.

INTRODUCTION :

L'EDHC vise à faire acquérir aux apprenants des connaissances, des attitudes, des valeurs et des comportements responsables face aux questions des droits de l'homme, de respect des institutions et des concepts Républicains en vue de la construction de la Nation ivoirienne.

L'atteinte de ces objectifs nécessite un choix judicieux et la maîtrise des stratégies et techniques appropriées. Il convient par conséquent de connaître les théories qui justifient leur utilisation, de les identifier, de connaître leur mise en œuvre et leur portée pédagogique.

I- LES THEORIES DE LA METHODE ACTIVE

I-1- Le constructivisme.

Cette théorie mise en exergue par Jean PIAGET⁴ en 1964, considère que l'apprenant construit son savoir à travers la succession d'expériences vécues par l'apprenant. Les connaissances acquises s'ajoutent à chacune des expériences vécues

« Pour les pédagogues qui adhèrent aux thèses constructivistes de la connaissance, les connaissances ne sont pas transmises d'un individu qui sait à un individu qui ne sait pas selon un système « cruche/ pot », mais sont reconstruites par l'individu qui apprend. »⁵

I-2- Le socioconstructivisme

⁴ JEAN PIAGET (1896-1980), est un biologiste, psychologue, logicien et épistémologue suisse connu pour ses travaux en psychologie du développement et en épistémologie à travers ce qu'il a appelé l'épistémologie génétique (ou structuralisme génétique). Parallèlement à ses nombreuses obligations universitaires à Genève, Lausanne et Paris, Piaget assume la direction du Bureau international d'éducation (BIE) pendant 39 ans (1929-1968).

⁵ Pédagogie, Dictionnaire des concepts clés , Françoise Raynal, Alain Reunier, ESF Editeur 1997, 10^{ème} édition, p156

Cette théorie considère que les connaissances acquises par les apprenants sont le résultat des échanges entre les apprenants.

Le *socioconstructivisme* traduit l'idée que toute connaissance relève d'un processus de construction, dont *le principal acteur est l'apprenant* et souligne l'importance des interactions sociales qui influent sur ce processus. Le socioconstructivisme réfère donc à la construction de connaissances par l'apprenant en *situation* dans un contexte social déterminé. L'apprentissage en situation et en contexte, permet à l'apprenant d'être actif et de construire lui-même ses propres connaissances, en adaptant ce qu'il connaît déjà. La République de Côte d'Ivoire inscrit son curriculum dans une telle perspective.

Le socioconstructivisme suppose alors, que l'enseignante et l'enseignant ivoiriens mettent sans cesse l'apprenant dans des situations telles qu'il puisse réellement construire des connaissances et développer des compétences. En ce sens, le concept de *situation* devient *central* pour une pédagogie ivoirienne d'inspiration socioconstructiviste. La dimension socioconstructiviste suppose que l'enseignant facilite les *interactions* entre les apprenants.

L'impact du socioconstructivisme sur les programmes éducatifs, se traduit essentiellement par la présence d'exemples de situations issues de la vie quotidienne ivoirienne. Par contre dans les classes, il impulse une pédagogie qui favorise l'action des apprenants et les interactions sociales entre eux. Choisir le socioconstructivisme comme cadre épistémologique de référence en Côte d'Ivoire, nécessite une redéfinition de la profession enseignante qui passe de modèles pédagogiques de transmission à des modèles de construction des connaissances et des compétences par les apprenants.

Ces deux théories qui sont complémentaires ont justifié la mise en œuvre de la méthode active ; par conséquent les stratégies et les techniques fondées sur ces théories éducatives sont vivement conseillées pour conduire les apprentissages en EDHC.

1-3 La contextualisation.

La Côte d'Ivoire choisit de suggérer aux enseignants, de contextualiser les contenus des apprentissages scolaires. Elle s'inscrit ainsi dans les perspectives les plus actuelles sur les conditions d'apprentissage. Les chercheurs en éducation ont largement démontré que les résultats des apprentissages scolaires sont significativement supérieurs, lorsque les élèves sont confrontés à des démarches pédagogiques et didactiques qui ont contextualisé les contenus d'enseignement (Schroeder et al. 2007)

Les programmes éducatifs recadrés en Côte d'Ivoire, suggèrent des exemples de situations issues de la vie quotidienne ivoirienne dans les différentes régions. Ces exemples de situations permettent aux enseignants de contextualiser les activités dans les salles de classe et par là, de permettre aux élèves de donner du sens à ce qu'ils apprennent.

II-LES STRATEGIES PEDAGOGIQUES

II-1-Définition

Les stratégies pédagogiques sont un ensemble de techniques ou de méthodes pédagogiques agencées et planifiées dans le but d'atteindre un ou des objectifs d'apprentissage. Recourir à des stratégies

pédagogiques fait appel de la part de l'enseignant à son expertise disciplinaire (le Quoi enseigner et faire apprendre ?) et pédagogique (le COMMENT enseigner et faire apprendre ?)

II-2-Les principes

La mise en œuvre de stratégies obéit aux principes suivants :

- l'enracinement de l'apprentissage dans le vécu de l'apprenant
- Le maintien du contact de l'apprenant avec le réel ;
- L'attribution du rôle actif à l'apprenant ;
- Le développement des aptitudes chez l'apprenant ;
- La promotion des valeurs et attitudes chez l'apprenant.

II-3- Les stratégies recommandées en EDHC

1°) – Le travail de groupes ou apprentissage coopératif :

Il consiste à organiser le groupe-classe en équipes de travail (des mini-ateliers de 3 ou 4 membres chacun) de manière à favoriser des interactions entre apprenants d'une part et d'autre part entre apprenants et enseignant. Il a pour avantage de favoriser le développement des habiletés sociales telles que l'écoute active, le partage et l'entraide.

2°) – L'apprentissage par projets ou projets d'écoles :

Cette stratégie consiste à confier aux apprenants la réalisation d'un projet pédagogique dont la durée est fixée par l'enseignant ; les apprenants se répartissent les tâches à exécuter et le présentent à l'enseignant quand il est achevé

3°) – Les stratégies Life skills :

Elles consistent dans le cadre de l'apprentissage à amener les apprenants à un changement de comportement suite à un choix éclairé et à une décision réfléchie :

Exemple : le modèle du pont, la prise de décision, l'affirmation de soi

EXEMPLE LE MODELE DU PONT

1-Approche conceptuelle

Le modèle du pont est une représentation visuelle du changement intégral de comportement.

Le modèle du pont répond à une préoccupation précise : comment aller de l'information au changement de comportement ?

L'image du pont indique qu'il y a un obstacle à franchir. Ainsi, l'entrée du pont révèle la présence d'une difficulté. La sortie du pont annonce la levée de l'obstacle. Entre ces deux situations, chaque planche du pont est constituée par les efforts à fournir pour ne pas tomber dans le gouffre.

Le modèle du pont met donc en opposition deux berges : les informations/connaissances d'une part (berge A) et d'autre part l'idéal de vie projeté (berge B). Entre ces deux berges se présente l'océan de problèmes, de difficultés. Les connaissances ne suffisent pas pour résoudre ces problèmes ; d'où la nécessité de construire un pont par le développement de compétences de vie saine (attitudes, aptitudes, stratégies de communication, de prise de décision, de résistance aux pressions...) sans lesquelles la réalisation de l'idéal de vie est impossible. Le modèle du pont est utilisé pour aider à résoudre un problème précis. Celui-ci doit être clairement renseigné sur la berge A.

Ainsi identifiées, des pratiques de vie saine (planches du pont) apporteront une réponse pertinente pour sa résolution. Le contenu de la vie saine et positive sur la berge B est l'illustration du changement de comportement recherché.

2. Exemple d'utilisation du modèle du pont dans le processus d'enseignement/apprentissage

Niveau : 4^e **Leçon** : La promotion des droits de l'enfant

Habiletés à mettre en œuvre :

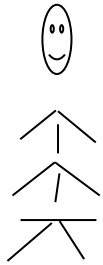
-Savoirs : - Identifier les actions, les personnes-ressources et les structures de promotion des droits de l'enfant

- Expliquer l'importance de la promotion des droits de l'enfant.

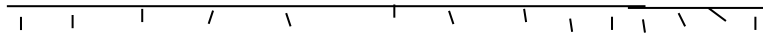
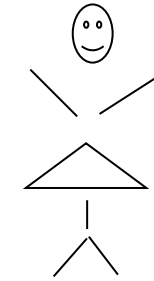
Texte : Ta voisine de classe âgée de 14 ans t'informe que son père veut la retirer de l'école pour la donner en mariage à un riche commerçant de son village.

Etant donné que chaque année, beaucoup de filles de la région ne peuvent pas continuer les études à cause des mariages précoces, tu proposes en ta qualité de président(e) du club « droits de l'homme » de ton collègue (lycée) au principal (proviseur) d'inviter le parent de ta voisine de classe et les autres parents d'élèves à suivre une séance de sensibilisation au respect du droit à l'éducation des filles.

En t'appuyant sur le modèle du pont, propose le contenu du message que les membres du club adresseront aux parents.



Résister à la pression de la communauté (le poids des	Communiquer avec les enseignants	Prendre de bonnes décisions	Comprendre les avantages de la scolarisation des filles	Respecter le Droit à l'éducation
---	----------------------------------	-----------------------------	---	----------------------------------



-ta voisine de classe âgée de 14 ans (élève) de 4^e /mariage précoce)
 -son père veut la retirer de l'école pour la donner en mariage à un riche commerçant
 -chaque année beaucoup de filles de la région arrêtent les études pour se marier.

A

-manque d'épanouissement physique, moral et social
 -maladie, risque de grossesses précoces
 -avenir compromis, ignorance, marginalisation
 -dépendance vis-à-vis des hommes
 -pauvreté

C

-Réussite des filles
 -épanouissement physique, moral et social
 -participation au processus de développement
 -réduction du chômage
 -réduction de la pauvreté

B

TABLEAU DE QUELQUES STRATEGIES LIFE SKILLS

Stratégies	Etapes de mise en œuvre	Situation d'Apprentissage	Observations
LA PRISE DE DECISION	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier le problème posé ; -Analyser différentes options (avantages et inconvénients des options possibles) ; -Prendre conseils ; -Prendre la décision ; -Appliquer la décision. 	Angoisse, hésitation, dilemme, nécessité de faire un choix	Amener chaque fois les apprenants (es) à ressortir clairement les avantages et les inconvénients des options probables pour laisser apparaître la bonne décision (celle qui est relation avec l'intérêt de l'apprenant et qui est conforme aux valeurs et à la vertu)
L'AFFIRMATION DE SOI	<ul style="list-style-type: none"> -Expliquer son sentiment face au problème rencontré ; -Exprimer clairement ses vœux ou sa demande ; -Demander le sentiment de l'autre ;(l'interlocuteur) -Accepter et remercier. 	Frustration, harcèlement, menaces, injures, intimidation, trafic d'influence	Des attitudes possibles dans l'étude de l'affirmation de soi (agressivité, passivité, confiance) amener les apprenants (es) à opter pour le comportement confiant en Insistant sur les deux premières étapes
LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier l'objet/le sujet de la communication ; -S'assurer qu'il n'y a pas 	Dialogue ; Echanges ; Discussions ; Séduction ; Avances.	Insister sur les techniques suivantes :

	<p>d'obstacles aux échanges ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Emettre et recevoir des messages ; -Eviter les pièges de la persuasion (rejeter les affirmations gratuites, les situations faciles) ; -Rester courtois et confiant. 		<p>Refuser ; retarder ; négocier en invoquant les recommandations des et conseils des parents ; le programme d'étude, l'avenir, les bienfaits comportements à risques...</p>
<p>LA PLANIFICATION DES OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Savoir ce que l'on veut apprendre ou réaliser ; -dégager les avantages de l'atteinte des objectifs ; -Identifier les obstacles ; -Identifier les personnes pouvant encourager ; -Etablir le plan d'actions ; -Fixer les délais de réalisation. 	<p>Doute, hésitations, angoisse, impatience...</p>	<p>-Ne pas perdre de vue ses objectifs, agir avec discernement pour une vie saine.</p>
<p>LA NEGOCIATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Accepter la requête de l'autre -Faire d'autres propositions -Défendre ses propositions 	<ul style="list-style-type: none"> -Non-maîtrise des paramètres stratégiques ; -Situation complexe ; -Avenir incertain. 	<p>Négocier, c'est discuter, échanger pour trouver un terrain d'entente. Savoir négocier pour les jeunes consiste à retarder des sorties, faire des promesses. Pour</p>

	<ul style="list-style-type: none"> -Reporter les échéances -Trouver un terrain d'entente. 		<p>les adolescents comme pour les adultes sexuellement actifs, la négociation peut porter sur l'usage des préservatifs. Pour les amoureux qui ont l'intention de se marier, la négociation peut porter sur le test de dépistage du VIH.</p>
<p>LA STRATEGIE DE GESTION DES EMOTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Repérer ses points sensibles ; - reconnaître les indices physiologiques qui accompagnent nos émotions - identifier l'émotion qu'on ressent - se questionner sur les causes de son émotion - se questionner sur les conséquences de son émotion - prendre du recul - pratiquer la respiration - s'engager à trouver des solutions pour 	<ul style="list-style-type: none"> - la joie (euphorie, bonheur, etc.) - la peur (anxiété, etc.) - la colère (dépression, etc.) - la tristesse (frustration, etc.) - la surprise - le dégoût 	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier le sujet, la personne ou la situation qui me touchent - Serrement de la poitrine, tension, souffle court - Connaître l'émotion pour la réduire considérablement - Se demander pourquoi cette situation me dérange tant ? - Chercher à connaître les effets de situation sur soi - Chercher à comprendre les choses avec un regard différent

	mieux gérer ses émotions.		<ul style="list-style-type: none"> - Inspirer profondément puis expirer calmement pour trouver la sérénité afin d'appréhender le problème - Passer à l'action : prier ou méditer, communiquer avec d'autres personnes.
LE LEADERSHIP PAR LES PAIRS	<ul style="list-style-type: none"> 1-La formation de l'équipe 2-La confrontation entre les membres 3-la normalisation pour viser le même objectif 4-la performance 5-la dissolution pour la formation d'une nouvelle équipe 	<ul style="list-style-type: none"> Situation complexe Problèmes spécifiques aux jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> -apprentissage aisé car fait par les jeunes pour les jeunes -autonomisation des jeunes

MOYEN	Etapes de mise en œuvre	Situation d'Apprentissage	Observations
LE MODELE DU PONT comme moyen pour atteindre le	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier le problème posé -Recenser les informations et connaissances avec ce problème (Berge A) ; -Identifier les conséquences et risques probables aucune 	<ul style="list-style-type: none"> Comportements à risque ; Individus ou 	<ul style="list-style-type: none"> Insister sur les compétences/aptitudes et attitudes à installer.

changement intégral de comportement	solution n'est trouvée. (Océan des problèmes) ; -Proposer un idéal de vie saine qui corresponde au problème posé ; -Proposer les compétences/aptitudes/attitudes indispensables pour atteindre cet idéal de vie saine (planches du pont) .	adolescents en difficultés.	Voir schéma du modèle du pont
--	--	-----------------------------	-------------------------------

III-LES DEMARCHES

C'est la manière de conduire une action, de progresser vers un but.

Nous distinguons plusieurs types de démarche dont :

- **La démarche abductive**

-L'abduction désigne une forme de raisonnement qui permet d'expliquer un phénomène ou une observation à partir de certains faits. C'est la recherche des causes, ou d'une hypothèse explicative. Nous pratiquons l'abduction dans la vie courante, lorsque nous recherchons les causes d'un phénomène ou d'un fait surprenant.

-Raisonnement par lequel on restreint dès le départ le nombre des hypothèses susceptibles d'expliquer un phénomène donné.

- **La démarche analogique**

Elle consiste à transposer à un nouveau contexte, un traitement ou une solution déjà connue. On peut parler alors de transfert analogique basé sur la référence à un « schème familier ».

- **La démarche déductive**

Elle consiste à aller du général au particulier. Cette démarche consiste à exposer ce qui doit être appris en commençant par un énoncé d'ordre général pour finir par des exercices d'application, donc par des cas particuliers. Elle consiste à donner les règles à l'apprenant afin qu'il puisse les appliquer.

Pour appliquer une règle de droit à une situation de fait particulière, le juriste utilise un raisonnement déductif, le syllogisme, incluant un exercice de qualification. L'objectif est d'arriver à une solution juridique logique et donc vraie à partir des deux prémisses.

- **La démarche inductive**

Elle est la démarche inverse de la démarche déductive. On part du particulier, pour aller vers le général, et revenir ensuite au particulier. On appelle parfois cette manière de procéder « démarche de l'arché ». Elle consiste à mettre l'apprenant en situation de découverte.

- **La démarche dialectique**

Approche contradictoire permettant de traiter les données par leur confrontation simultanée afin de mettre en évidence leurs propriétés irréductibles.

La démarche la mieux adaptée à l'EDHC est la démarche déductive.

IV- LES TECHNIQUES

IV-1- Définition :

Les techniques sont des moyens d'animation de la classe.

IV-2-L'identification des techniques pédagogiques

L'enseignant dispose d'une variété de techniques pour la mise en œuvre des leçons, les plus courantes sont :

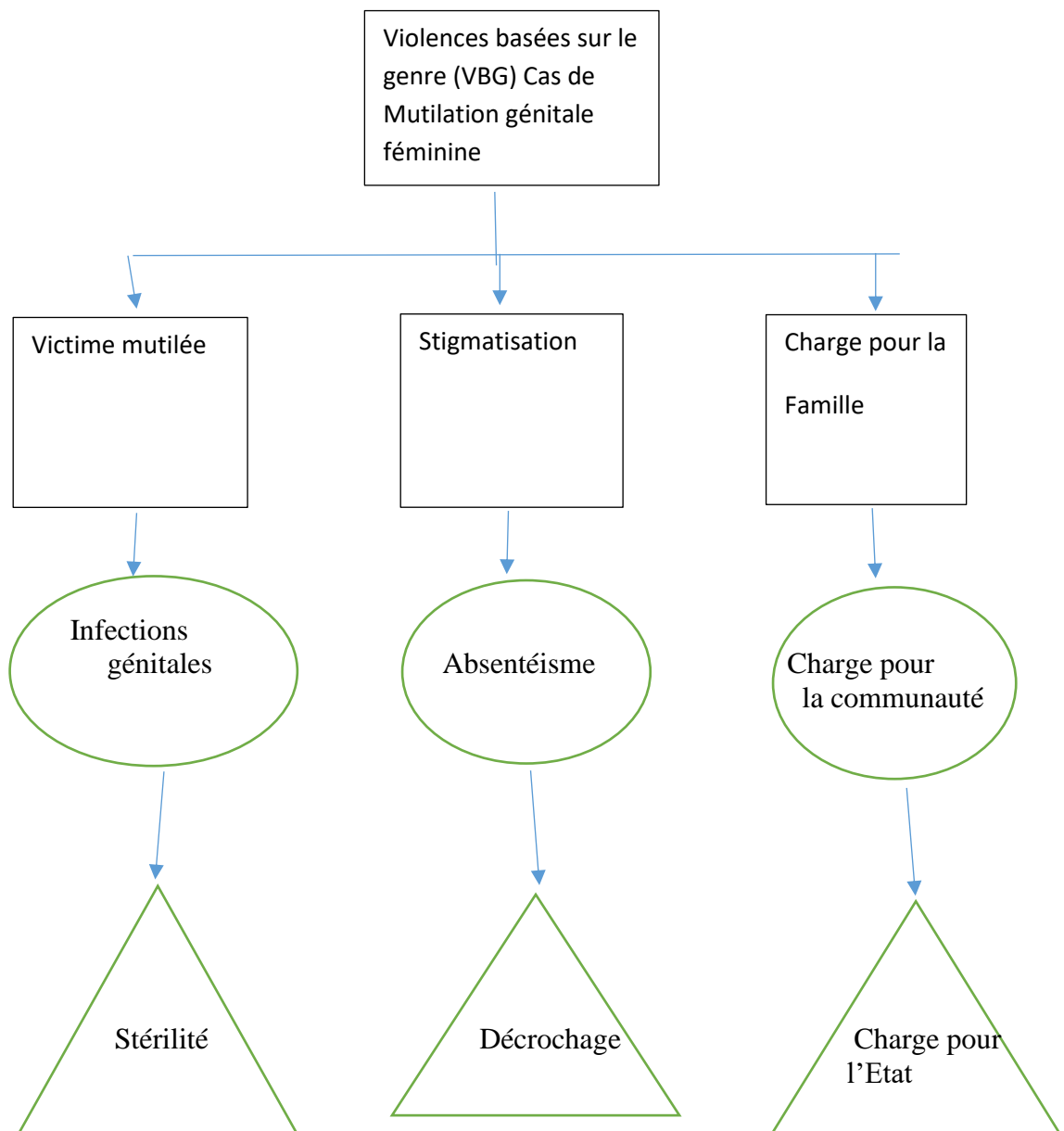
- L'enquête –découverte ;
- Le brainstorming ;
- Le future wheels ;
- La discussion dirigée
- Le jeu de rôle
- L'étude de cas.

Les techniques	Etapes de la mise en œuvre	Rôle de l'enseignant	Portée pédagogique
L'enquête découverte	<ul style="list-style-type: none"> - l'identification du problème ; -la formulation des hypothèses ; -la collecte des données à partir de questionnaires élaborés avec les apprenants ; - l'exploitation des données. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enoncer le problème, motiver les élèves ; --Faire rechercher les hypothèses ; -Responsabiliser les élèves dans la collecte des données ; -Analyser les informations ; -Faire vérifier les hypothèses ; -Evaluer ; -Récapituler les idées émises. 	<ul style="list-style-type: none"> -L'initiation à la recherche ; -L'initiation au travail en équipe.

Le brainstorming ou remue-méninges ou encore tempête des idées	<ul style="list-style-type: none"> -la formulation du problème ; - l'indication de la durée (5 à 10 mn au maximum); -la production des idées ; -le traitement des idées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer une atmosphère de travail détendue, ouverte et motivante ; 2- Poser ou présenter clairement le sujet ou la situation problème ; 3- Expliquer les règles qui régissent l'activité ; 4- Accepter toutes les propositions même celles qui semblent invraisemblables ; 5 – Sélectionner avec le groupe- classe les idées les plus pertinentes ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Le développement de l'éveil et de la pro activité ; -L'apprentissage du tri ; -Le développement de la tolérance.
Le future wheels ou cercle de conséquences ou encore cascade de conséquences	<ul style="list-style-type: none"> - l'identification du sujet ; - la production des conséquences ; -L'élaboration d'une légende en rapport avec les conséquences ; - l'explication de la légende ; -l'exploitation du résultat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poser le problème ; - Identifier avec les apprenants les conséquences ; - Ranger les conséquences par ordre (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} ordre...) 	<ul style="list-style-type: none"> -La prise de conscience des dangers ou risques d'un phénomène ; -Le développement de la capacité à identifier des relations de causes à effets entre des phénomènes
La discussion dirigée	<ul style="list-style-type: none"> -la formulation du thème ou du sujet du débat ; -le lancement de la discussion ; (Questionnement ; échanges ; écoute) -l'exploitation des informations ; -la synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> -Poser le problème ; -Présenter clairement le sujet ou la situation–problème afin d'aider les apprenants à le comprendre ; -Formuler les objectifs des activités, amener les apprenants à comprendre ces objectifs ; -Encourager les apprenants à participer à la discussion ; -Analyser et exploiter les idées émises. ; -Récapituler et conclure. 	<ul style="list-style-type: none"> -Engouement à la prise de parole ; -Développement des capacités d'expression, d'argumentation et d'écoute ; -Développement de l'esprit critique.
Le jeu de rôles ou dramatisation	<ul style="list-style-type: none"> -Sélection d'acteurs -Attribution et explication des rôles 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les acteurs - Distribuer et expliquer les rôles - Amener les acteurs à incarner les personnages - Exploiter le jeu scénique 	<ul style="list-style-type: none"> .-Développement de l'empathie - Disposition au changement

	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du jeu scénique - Commentaires des faits observés - Exploitation des commentaires 		<ul style="list-style-type: none"> - Expression de réaction inattendue
L'étude de cas	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du cas - Formulation de la ou des consignes - Résolution du problème - Exploitations des solutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le cas - formuler la ou les consignes - faciliter les échanges à l'effet de résoudre le problème. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des aptitudes à résoudre des problèmes réels

EXEMPLE DE FUTURE WHEELS



LEGENDE



Problème

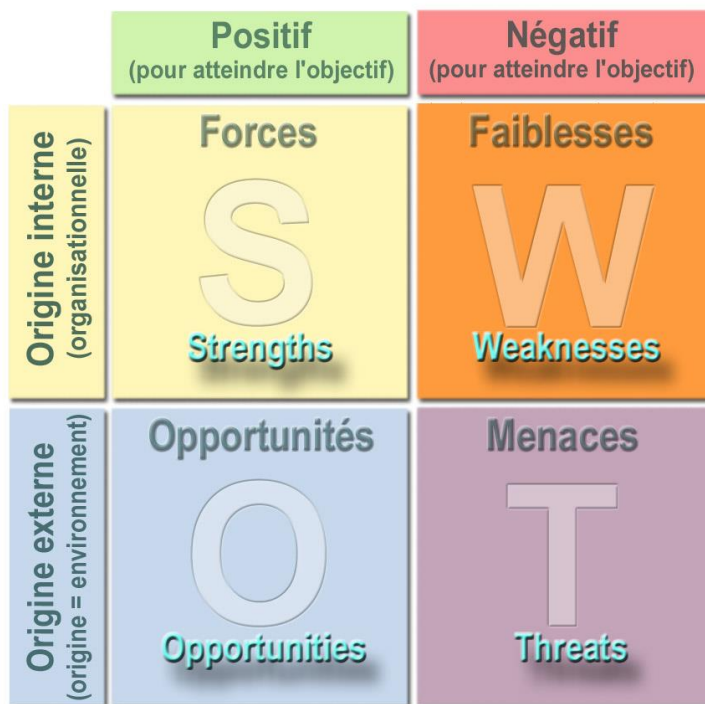
Conséquence de 1^{er} degré



ETUDE DE CAS

Un outil essentiel, la matrice SWOT.

LA MATRICE SWOT



L'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) ou AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) est un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. (Origine interne) avec celle des opportunités et des menaces de son environnement (Origine externe), afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

L'étude de cas est recommandée dans les leçons sur l'entrepreneuriat, l'économie, les projets.

V- Les procédés pédagogiques

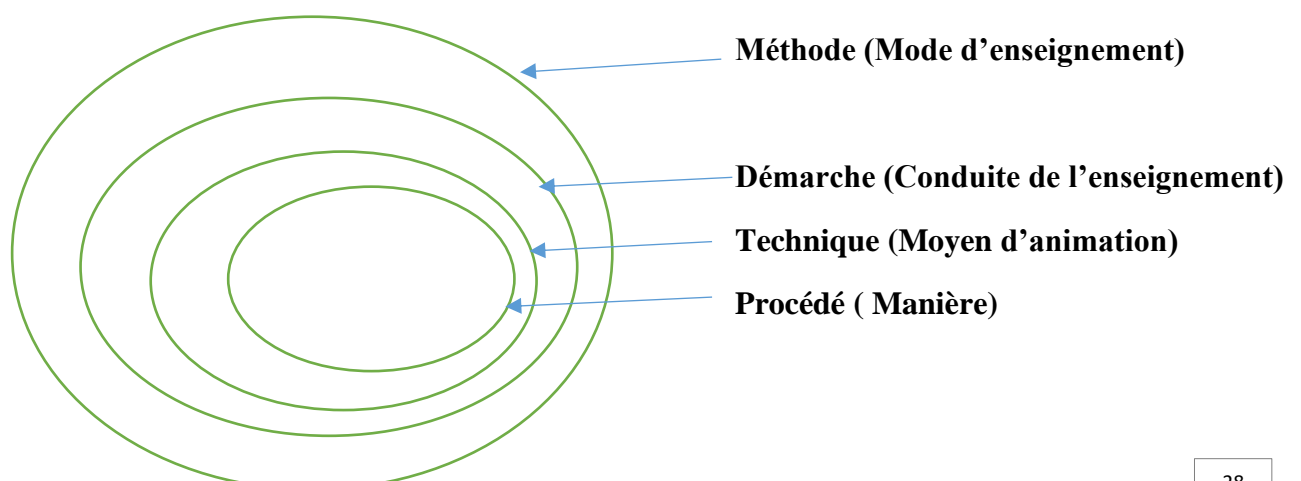
V-1- Définition :

Un procédé pédagogique est la manière par laquelle l'on amène un apprenant à acquérir un savoir et à exécuter une tâche.

V-2 Identification des procédés :

Le procédé interrogatif, le procédé interro-expositif, le débat, l'observation

SCHEMA DE SYNTHESE



Conclusion

Les stratégies, les techniques et procédés participent au processus de formation et d'éducation des apprenants dans leur quête du savoir.

MODULE III- L'ÉVALUATION DES ACQUIS DES APPRENANTS.

I – CADRE CONCEPTUEL

I.1 – Généralités sur l'évaluation

L'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) vise à faire acquérir aux apprenant(e)s des connaissances, des aptitudes, des attitudes et des valeurs en matière de droits humains et de citoyenneté. Il s'agit de former le citoyen nouveau respectueux des droits humains des institutions de la vie et de l'environnement en vue de construire la nation ivoirienne.

L'atteinte de ces finalités et buts de la discipline exige de l'enseignant la maîtrise, d'une part, des stratégies spécifiques dans la conduite des leçons et, d'autre part, celle l'élaboration d'outils d'évaluation valides et leur utilisation correcte dans le processus d'enseignement-apprentissage-évaluation. En effet, dans l'approche par compétences, l'évaluation est présente à tous les stades de la formation. Il est important pour l'enseignant(e) de connaître la conduite du processus d'évaluation des acquis de l'apprenant(e).

I.2 - Qu'est-ce qu'évaluer ?

Évaluer, c'est mesurer, interpréter les performances des apprenant(e)s au cours du processus enseignement/apprentissage en vue d'une prise de décision. Par conséquent, l'évaluation constitue un élément majeur du processus de formation dans la mesure où elle est présente à tous les stades de la formation :

- au début des apprentissages à travers l'évaluation diagnostique,
- en cours des apprentissages à travers l'évaluation formative,
- à la fin des apprentissages à travers l'évaluation sommative qui participe à la validation finale.

L'évaluation est un acte pédagogique qui permet de/d' :

- mettre en place la remédiation après l'identification ou le repérage des insuffisances des apprenant(e)s,
- orienter les dispositifs d'accompagnement en ciblant les compétences non maîtrisées,
- impliquer l'apprenant(e) dans ce qu'il apprend en lui montrant ses points faibles,
- conforter l'apprenant(e) dans ce qu'il apprend en lui montrant ses points forts et ses réussites.

Ainsi, dans l'Approche Par Compétences, l'évaluation est au service de la pédagogie de la réussite. Elle ne vise pas à sélectionner les meilleurs mais à aider le plus grand nombre à atteindre les objectifs.

I.3 - Évaluer et noter, quelle différence ?

Évaluer c'est chercher à situer le niveau des acquis de l'apprenant(e) par rapport aux habiletés à installer ou à acquérir. L'évaluation se traduit par un repère ou une valeur donnée à la production de l'apprenant(e). Pour exprimer cette valeur, différents codes (moyens ou outils) peuvent être utilisés : une appréciation des degrés d'acquisition ou une échelle de niveaux (non acquis, en cours d'acquisition ou acquis), une lettre, une couleur, une note.

Noter consiste à apprécier la production d'un apprenant(e) par une note chiffrée. Cette note résulte de la somme des points attribués à l'apprenant(e) en fonction du barème fixé pour l'installation de chacune des habiletés évaluées. La notation est également importante lors des évaluations sommatives et certificatives. Il ne faut plus alors parler de moyenne, mais du niveau atteint par l'apprenant(e) à un moment précis de l'apprentissage. L'évaluation et la notation sont donc deux notions à ne pas confondre.

I.4 – Rappel relatif à la notion de compétence

La compétence traduit la capacité de l'apprenant(e) à mobiliser diverses ressources internes (connaissances, capacités, habiletés) et externes (documents, outils, personnes) pour résoudre un problème donné. Les compétences sont mises en œuvre dans des situations contextualisées et diversifiées qui impliquent une adaptation (et non une reproduction de mécanismes) et un transfert d'une situation à l'autre.

Une compétence est opérationnelle dans un cadre précis. C'est pourquoi la situation d'apprentissage est importante pour situer l'apprenant(e) dans son milieu qu'il connaît ou maîtrise le mieux.

I.5 – Rappel relatif à la situation d'évaluation

La situation d'évaluation est un exercice présentant un problème de vie courante dont la résolution nécessite la mobilisation sélective des ressources acquises au cours d'une leçon. Elle permet de s'assurer de la capacité de l'apprenant(e) à faire une intégration harmonieuse des habiletés de la leçon acquises séparément.

La situation d'évaluation comprend un contexte, des circonstances et des consignes en relation avec la taxonomie des verbes de la leçon.

L'une des spécificités de l'EDHC étant le changement de comportement, cet exercice est l'occasion pour l'apprenant(e) d'opérer un choix et de le justifier à travers un argumentaire cohérent et pertinent. Les consignes proposées lui permettent de réussir cet exercice.

Elles portent sur:

- 1°)- l'identification du problème posé par l'énoncé de la situation ;
- 2°)- l'énumération ou la détermination des conséquences ou des manifestations d'un phénomène ;
- 3°)- la justification de la décision ou du choix proposé par la consigne.

Il est important d'impliquer l'apprenant(e) dans l'élaboration de la situation d'évaluation.

II – LES TYPES D'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

On distingue plusieurs types d'évaluation.

II – 1 - L'évaluation diagnostique :

L'évaluation diagnostique intervient en début d'apprentissage qui peut être le début de l'année scolaire, le début de l'étude d'une compétence ou d'une leçon. Elle permet de situer l'enseignant(e) sur le niveau des apprenant(e)s. Par son caractère anticipatif, elle offre très tôt dans le parcours de formation des solutions pour optimiser l'acquisition des habiletés par les apprenant(e)s.

II – 2 - L'évaluation formative :

L'évaluation formative consiste à mesurer chez l'apprenant(e) l'acquisition des habiletés et/ou capacités. Elle est utile pour l'enseignant(e) et l'apprenant(e) dans la mesure où elle permet à l'un ou à l'autre de progresser dans les apprentissages.

C'est pourquoi, elle intervient au cours de l'apprentissage sous la forme des activités d'application, de la situation d'évaluation pour répondre à la question « L'apprenant(e) est-il/elle en voie d'acquérir l'habileté visée ? ». En APC, l'évaluation formative est importante dans l'enseignement/apprentissage d'autant plus qu'elle permet de trouver des solutions aux erreurs et difficultés rencontrées par les apprenant(e)s.

II – 3 - L'évaluation sommative

L'évaluation sommative est celle qui se fait à l'issue d'un temps d'enseignement/apprentissage et permet de répondre à la question « L'apprenant(e) a-t-il/elle acquis les habiletés visées ? »

Elle se traduit par une note chiffrée portant sur les habiletés acquises par les apprenant(e)s. Par conséquent, elle sert à sanctionner le degré de maîtrise des apprentissages par ceux-ci ou celles-ci. Les outils utilisés sont les interrogations écrites, les devoirs surveillés et les devoirs de niveau.

II – 4 – l'évaluation critériée

L'évaluation critériée est un mode d'évaluation dans lequel le rendement d'un apprenant(e) dans l'accomplissement d'une tâche prescrite est jugé selon un seuil ou des critères de réussite précis.

Il s'agit de ne pas comparer la production de l'apprenant(e) à celles des autres, mais de l'évaluer en se référant à des critères bien définis.

II – 5 - l'évaluation certificative

L'évaluation certificative a pour objectif de délivrer un diplôme. La délivrance du diplôme traduit le niveau atteint par l'apprenant(e) par rapport au niveau requis relativement au profil de sortie d'une discipline. En EDHC, l'évaluation certificative a lieu lors de l'examen du BEPC.

III – LES OUTILS D'EVALUATION

Ils sont de deux ordres : les tests objectifs et les tests subjectifs.

III - 1- Les tests objectifs :

Ce sont les items à réponses courtes et sans interprétation. Il y a plusieurs types de tests objectifs.

III-1-1 L'item à choix de réponses ou la question à choix multiple

Il comporte deux parties :

1°)-Un énoncé dans lequel on présente le problème à résoudre et le cadre de référence qui permet à l'apprenant(e) de le résoudre.

2°)-Une suite de réponses suggérées parmi lesquelles l'apprenant(e) doit reconnaître, puis indiquer la ou les bonnes réponses. Les mauvaises réponses constituent des leurres.

Exemple :

Parmi les propositions de définition suivantes du citoyen, coche par une croix celle qui est juste.

Le citoyen est :

a-un individu qui jouit de ses droits civiques et assume ses devoirs ;	
b-un individu qui n'a que des droits ;	
c-un individu qui a seulement des obligations ;	
d-un habitant du pays.	

Corrigé de l'exercice

Le citoyen est :

a-un individu qui jouit de ses droits civiques et assume ses devoirs ;	X
b-un individu qui n'a que des droits ;	
c-un individu qui a seulement des obligations ;	
d-un habitant du pays.	

NB : Les leurres doivent être pertinents, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas être trop évidents.

III - 1-2 L'item de type appariement

Dans cet item, on présente dans la colonne A à gauche une série d'éléments (notions, thèmes, etc.) qui constituent l'ensemble de stimuli et dans la colonne B des réponses (définitions, causes ou conséquences). A chacun des éléments de la colonne A, l'apprenant(e) doit associer un ou plusieurs éléments de la colonne B.

Exemple :

Voici deux colonnes. La colonne A concerne les affections et la colonne B, leurs symptômes. Relie chaque affection de la colonne A à son ou ses symptôme(s) dans la colonne B.

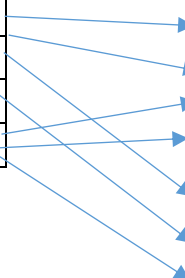
Colonne A : Les affections
1. la gonococcie
2. l'herpès génital
3. la syphilis
4. le VIH/SIDA

Colonne B : les symptômes
a. l'écoulement de pus dans l'urètre.
b. les brûlures lors des urines.
c. la diarrhée chronique
d. les taches cutanées
e. des boutons sur le sexe
f. des plaies indolores
g. des plaies dans la bouche

Corrigé de l'exercice

Colonne A : Les affections
1. la gonococcie
2. l'herpès génital
3. la syphilis
4. le VIH/SIDA

Colonne B : les symptômes
a. l'écoulement de pus dans l'urètre.
b. les brûlures lors des urines.
c. la diarrhée chronique
d. les taches cutanées
e. des boutons sur le sexe
f. des plaies indolores
g. des plaies dans la bouche



III-1-3- L'item de type Vrai ou faux

Il comprend des propositions dont l'apprenant(e) doit dire si elles sont vraies ou fausses.

Exemple :

Voici une liste de propositions. Ecris V si elles sont vraies ou F si elles sont fausses.

Les devoirs du citoyen sont :	V/F
1- protéger les biens publics ;	
2- participer au choix des dirigeants ;	
3- construire des routes ;	
4- connaître son pays.	

Corrigé de l'exercice

Les devoirs du citoyen sont :	V/F
1- protéger les biens publics ;	V
2- participer au choix des dirigeants ;	V
3- construire des routes ;	F
4- connaître son pays.	V

III-1-4- L'item de type réarrangement

Dans cet item, on présente à l'apprenant(e) des propositions de façon désordonnée. Puis, on lui demande de les ranger, soit dans un ordre logique, soit selon l'ordre chronologique et d'indiquer l'ordre de rangement par des chiffres.

Exemple :

Voici des étapes de la création d'une entreprise. Range-les dans l'ordre chronologique de 1 à 5.

Les étapes de la création d'une entreprise sont :

- a-identifier les clients potentiels ;
- b-identifier les financements ;
- c-identifier le site ;
- d-trouver l'idée ;
- e-estimer le capital.

Corrigé de l'exercice

Les étapes de la création d'une entreprise sont :

- 1-d-trouver l'idée ;
- 2-c-identifier le site ;
- 3-a-identifier les clients potentiels ;
- 4-e-estimer le capital ;
- 5-b-identifier les financements.

III-1-5- Le test de closure ou item de type complétion de phrase

Il consiste à présenter une liste de mots ou de groupe de mots à utiliser pour combler les espaces libres dans une définition.

Exemple :

Voici des mots et des groupes de mots. Utilise-les pour compléter la définition ci-dessous de l'impôt :

- a - l'Assemblée nationale ;
- b - le vote ;
- c - la loi ;
- d - légal.

L'impôt est car il est consenti par..... à travers..... de de finances chaque année.

Corrigé de l'exercice

L'impôt est **(d) légal** car il est consenti par **(a) l'Assemblée nationale** à travers **(b) le vote** de **(c) la loi** de finances chaque année.

III – 2- Les tests subjectifs

Les tests subjectifs sont des tests dont les réponses sont individuelles et varient d'un(e) apprenant(e) à un(e) autre. Il revient à l'enseignant(e) de les interpréter. En EDHC, on distingue deux types de tests subjectifs : le texte suivi de consignes et la situation d'évaluation.

III – 2 – 1 – Le texte suivi de consignes

Cet exercice consiste à proposer un texte (de 10 à 15 lignes) dont le contenu est en rapport avec une leçon ou un thème du programme. Ce texte est suivi de 03 ou 04 consignes allant des plus simples aux plus complexes.

Exemple :

TEXTE : Les droits de l'homme

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, sans distinction aucune, notamment de race, de religion, d'opinion politique, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante.

Déclaration universelle des droits de l'homme, article 2 (texte adapté).

CONSIGNES

- 1 – Dans le texte, il s'agit des droits de l'homme.
En t'appuyant sur le texte, définis les droits de l'homme.
- 2 – En t'appuyant sur tes connaissances, énumère trois principes des droits de l'homme.
- 3 – Dans le texte, il est écrit : « *Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme* ».
a-Donne ton avis sur cette affirmation.

b-Justifie-le.

Corrigé de la situation d'évaluation

1 – La définition des droits de l'homme

Les droits de l'homme sont les garanties qui protègent tous les individus ou les groupes d'individus de tous les actes qui peuvent porter atteinte à leur liberté et à leur dignité.

2 – Les principes des droits de l'homme sont :

- l'inaliénabilité ;
- l'universalité ;
- l'interdépendance ;
- la non-discrimination.

3 – Dans le texte, il est écrit : « *Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme* ».

a – Notre avis sur cette affirmation

Nous partageons cette affirmation.

b – La justification de cette affirmation

Cette affirmation se justifie parce que tous les Êtres humains, quels que soient leurs statuts et leurs conditions, sont égaux en droit et protégés par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

III – 2 – 2 – La situation d'évaluation

La situation est un scénario qui présente un problème de vie courante. La résolution de ce problème exige de l'apprenant(e) de la mobilisation sélective des ressources acquises de la leçon. Elle permet à l'enseignant(e) de s'assurer de la capacité de l'apprenant(e) à faire une intégration harmonieuse des habiletés de la leçon.

La situation d'évaluation comprend :

- *un contexte* : c'est-à-dire un environnement socio-culturel dans lequel se déroule l'action ;
- *une ou des circonstance(s)* : c'est-à-dire le ou les éléments qui motive(nt) ou suscite(nt) une réaction ou une prise de position de l'apprenant(e). Il convient de l'impliquer dans le problème ;
- *des consignes* : elles portent sur :
 - 1)-l'identification du problème posé par l'énoncé de la situation ;
 - 2)-l'énumération ou la détermination soit des conséquences, soit des avantages ou des manifestations en rapport avec un thème ou une notion ;
 - 3)-la justification de la décision ou du choix proposé par la consigne.

Exemple de situation d'évaluation

Pour soutenir les victimes d'une inondation, une ONG organise une collecte de vivres et de non vivres. Au motif que les dons collectés ne parviendront aux populations concernées, tes camarades refusent d'y prendre part et te demandent d'en faire de même.

1-Identifie le problème posé.

2-Cite trois (03) organisations humanitaires.

3-Justifie ta décision de prendre part à la collecte des dons.

Corrigé de la situation d'évaluation

1 – Le problème posé

L'incitation des camarades à refuser de participer à la collecte de dons en faveur des victimes d'une inondation (un acte humanitaire).

2-Les organisations humanitaires

On peut citer :

- La Croix Rouge ;
- Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) ;
- Médecins sans frontière (MSF) ;
- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), etc.

3 – La justification de la décision de prendre part à la collecte de dons

La participation à la collecte de dons est un acte humanitaire. Ces dons permettront aux victimes de l'inondation de disposer de vêtements et de vivres. Ils contribueront à soulager leur souffrance et à préserver leur dignité. Cette collecte de dons constitue la manifestation de la solidarité entre les êtres humains. C'est un devoir moral.

IV – LES FORMATS DES EVALUATIONS DES ACQUIS DES APPRENANT(E)S

IV – 1 – Les formats des évaluations formatives

Pour tous les niveaux, il s'agit d' :

- une activité d'application (tests objectifs) au cours de la leçon après l'installation de chaque habileté ;
- une situation d'évaluation à la fin de la leçon.

IV – 2 – Les formats des évaluations sommatives

IV – 2 – 1 – Les formats des interrogations écrites

- **Nombre** : 02 interrogations écrites par trimestre (cf. instructions officielles 2022-2023) ;
- **Structure** : trois (03) tests objectifs au maximum ;
- **Durée** : quinze (15) minutes ;
- **Barème** : 10 points.

IV – 2 – 2 – Les formats des devoirs surveillés

- **Nombre** : 03 devoirs surveillés par trimestre (cf. instructions officielles 2022-2023)
- **Structure** : Elle varie en fonction du cycle :
- ❖ **Cycle d'observation (6^{ème} et 5^{ème})**

- **Structure** : 02 exercices (*1 test + 1 test subjectif*)
- **Durée** : 1 heure.
- **Barème** : 20 points.

- ❖ **Cycle d'orientation (4^{ème} et 3^{ème})**
- **Structure** : 03 exercices (*1 test objectif + 1 texte suivi de consignes + 1 situation d'évaluation*)
- **Durée** : 2 heures
- **Barème** : 20 points.

Tableau récapitulatif des formats des évaluations des acquis des apprenant(e)s

Nature de l'évaluation	Niveaux	Nombre	Structure	Durée	Barème
Interrogations écrites	Tous les niveaux	02/trimestre	03 tests objectifs au maximum	15 mn au maximum	10 points
Devoirs surveillés	Cycle d'observation (6 ^{ème} et 5 ^{ème})	03/trimestre	un test objectif + un test subjectif	01 heure	20 points
	Cycle d'orientation (4 ^{ème} et 3 ^{ème})	03/trimestre	un test objectif + un texte suivi de consignes + une situation d'évaluation	02 heures	20 points

IV – 3 - L'épreuve d'examen

A l'examen du BEPC, le sujet d'évaluation comprend trois exercices pour une durée de deux (02) heures :

Exercice 1 : un item à réponses courtes noté sur 03 ou 04 points ;

Exercice 2 : un texte suivi de consignes (3 ou 4) notées sur 07 à 08 points ;

Exercice 3 : une situation d'évaluation notée sur 07 à 08 points.

Exemple d'épreuve type d'examen

EXERCICE 1 (04 points)

Voici un ensemble de mécanismes juridiques utilisés en cas de violences faites aux personnes vulnérables.

Classe-les de 1 à 4, selon l'ordre d'intervention de la procédure judiciaire.

a-La Cour d'Appel ;

b-La police ou la gendarmerie ;

c-La Cour Suprême ;

d-Le tribunal de 1^{ère} instance.

EXERCICE 2 : (8 points)

Les populations interpellées

Lors du lancement officiel de la quinzaine nationale de l'environnement et du développement durable, le Ministre a invité les populations à poser des actes visant à préserver l'environnement et les ressources naturelles. Il entend par préserver l'abandon des comportements irresponsables tels que l'exploitation des forêts classées, la création des plantations dans les parcs et réserves nationaux, l'extraction de sable dans la mer, les dépôts d'ordures à des endroits inappropriés et les exploitations massives de la forêt.

Le Ministre voulait à travers ces interpellations attirer l'attention des Ivoiriens sur les dangers qui guettent la Côte d'Ivoire s'ils ne préservent pas leur environnement. Et pour montrer que le pays n'est pas à l'abri d'une catastrophe, il a rappelé entre autres la tempête qui a secoué au mois d'août la commune de Port-Bouët, la fermeture de l'embouchure de Grand-Bassam et l'érosion côtière qui frappe de nombreuses villes implantées tout le long du littoral.

Elysée YAO, extrait de Soir-info n° 5470 du 14 décembre 2012, p 12 (Texte adapté)

CONSIGNES

1-L'auteur affirme dans le texte que les comportements irresponsables de la population sont sources de dangers pour l'environnement de la Côte d'Ivoire. En t'appuyant sur le texte, relève-en quatre (04).

2-La dégradation de l'environnement a des conséquences. Cites- en deux (02) :

a- au plan écologique :

b- au plan socio-économique.

3-Selon l'auteur, le Ministre invite les populations à préserver l'environnement et les ressources naturelles.

Explique pourquoi cela est important. (05 lignes).

EXERCICE 3 : (8 points)

Suite à la défaite de votre candidat aux élections municipales, des jeunes de votre parti politique décident d'organiser une marche de protestation contre le bureau local de la Commission Electorale Indépendante (CEI) qu'ils soupçonnent d'avoir favorisé leur adversaire. Certains de ces jeunes t'approchent pour t'inviter à te joindre à eux.

1-Identifie le problème posé

2-Enumère trois étapes du processus électoral.

3-Justifie ta décision de ne pas te joindre à ces jeunes.

Exemple de corrigé et barème de la situation d'évaluation :

Exercice 1 (4 points, soit 1 pt par réponse juste)

1-(b)-La police ;

- 2-(d)-Le tribunal de 1^{ère} instance ;
- 3-(a)-La Cour d'Appel ;
- 4-(c)-La Cour Suprême.

EXERCICE 2

1- Dans le texte, les comportements irresponsables de la population qui sont sources de dangers pour l'environnement de la Côte d'Ivoire sont : (2 points, soit 0,5 pt par réponse juste)

- l'exploitation des forêts classées ;
- la création des plantations dans les parcs et réserves nationaux ;
- l'extraction de sable dans la mer ;
- les dépôts d'ordures à des endroits inappropriés ;
- les exploitations massives de la forêt.

2- Les conséquences de la dégradation de l'environnement : (3 points, soit 1 pt au plan écologique et 2 pts au plan socio-économique)

a-au plan écologique :

- la destruction de la faune et de la flore ;
- le changement climatique ;
- l'avancée du désert.

b-au plan socio-économique

- la baisse de la production agricole ;
- les risques de famine ;
- la menace sur la cohésion sociale.

3-L'importance de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles (3 points)

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles est importante car elle permet de :

- éviter les catastrophes naturelles ;
- maintenir l'équilibre de l'écosystème ;
- procurer la nourriture, l'eau potable et l'oxygène ;
- assurer la santé et la qualité de vie des populations ;
- assurer la survie de l'humanité.

EXERCICE 3

1-Le problème posé (1 point)

- Une invitation au non-respect des voies légales de contestation des élections.

2-Les trois étapes du processus électoral : (3 points)

- l'inscription sur la liste électorale ;
- le choix du candidat et la mise du bulletin dans l'urne ;
- le dépouillement des bulletins et la proclamation des résultats.

3-La justification du refus de participer à la marche (4 points)

L'organisation de la marche est une violation des règles du scrutin électoral. Elle constitue une entrave à la démocratie.

La marche expose à des représailles des forces de l'ordre et peut conduire à des affrontements entre les militants des protagonistes.

Conseils à donner

Il convient d'utiliser les voies légales de contestation pour préserver la paix sociale.

V – LE PROCESSUS DE L'ÉVALUATION DES ACQUIS DES APPRENANT(E)S

L'administration d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs surveillés par l'enseignant(e) paraît simple, voire facile, mais elle est l'aboutissement d'un processus de construction qui comporte plusieurs étapes.

V – 1 - Les étapes du processus de construction des épreuves/sujets

V – 1 – 1-Fixer l'objectif de l'évaluation

Les évaluations visent toujours des objectifs puisqu'elles doivent déboucher sur une prise de décision. Le point de départ est donc la fixation d'un objectif. L'enseignant(e) se posera la question suivante : que dois-je vérifier chez les apprenant(e)s ?

- Vérifier les connaissances des apprenant(e)s ;
- Vérifier la capacité des apprenant(e)s à représenter des phénomènes ;
- Vérifier l'aptitude des apprenant(e)s à résoudre un problème, etc.

V – 1 – 2 – Choisir l'outil approprié

L'outil est l'instrument de l'évaluation. L'enseignant(e) choisira l'outil le mieux approprié à la mise en œuvre de l'objectif qu'il s'est fixé.

De manière générale, l'enseignant(e) optera pour :

- ✓ des tests objectifs, s'il veut vérifier des niveaux d'acquisition de connaissances ;
- ✓ des tests subjectifs pour vérifier l'aptitude des apprenant(e)s à produire.

V – 1 – 3 – Construire l'item/le sujet

La construction des items ou la production des sujets se fonde sur le ou les objectif(s) du sujet. Il est en effet essentiel pour l'enseignant(e) de prouver que les apprenant(e)s sont interrogé(e)s sur des contenus et apprentissages qui ont effectivement été enseignés.

La construction de l'item repose également sur une connaissance suffisamment maîtrisée du dispositif ou du protocole qui lie chaque instrument.

L'enseignant(e) doit confronter ses productions à des grilles d'élaboration de sujets pour en vérifier la qualité avant de les administrer effectivement.

✓ Critères d'évaluation des tests objectifs

CRITERES	INDICATEURS
1-les items sont-ils dignes d'intérêt	-Les items sont conformes à l'esprit du programme ; -Les items sont en congruence avec les contenus effectivement enseignés.
2- Les consignes/questions posées sont spécifiques	-L'objet de la consigne/question est unique en son genre ; -La consigne/question a un sens unique.

3-Les consignes/questions invitent à la réalisation de tâche	-Les consignes/questions invitent à la réalisation de tâches précises.
4-Chaque consigne/question fait appel à une réponse unique et univoque	-Aucune autre réponse n'est recevable en dehors de celle attendue ; -La réponse n'appelle aucun commentaire ; -La réponse est exclusive.

✓ **Critères d'élaboration des tests subjectifs (situation d'évaluation)**

CRITERES	INDICATEURS
1 – Le sujet respecte les habiletés de la leçon.	-Les items sont conformes à l'esprit du programme ; -Les items sont en congruence avec les contenus effectivement enseignés.
2 – L'énoncé du scénario de la situation d'évaluation est clair et concis.	-Les termes du scénario sont simples et acceptables ; -La compréhension du scénario est sans équivoque ; -Le scénario est bref et précis.
3 – Le scénario est construit selon les normes en vigueur.	-Le scénario comporte un contexte précis éléments à développer ont un sens ; -Les circonstances sont précises ; -Les circonstances sont réalistes.

- Le texte suivi de consignes/questions

Critères	Indicateurs
1-Le texte est digne d'intérêt	-d'une longueur raisonnable pour le texte (15 lignes au maximum) ; -d'un niveau de langue accessible à l'élève ; -cohérent et logique ; -comporte des références précises ; -en congruence avec les habiletés, le programme éducatif et le profil de sortie.
2-Les consignes/questions sont correctement formulées	-L'organisation du questionnaire est logique ; -Les consignes/questions sont hiérarchisées (du plus simple au plus complexe) ; -Les consignes/questions sont précises ; -Le nombre limité de consignes/questions (03 ou 04 au maximum).
3-Le contenu des consignes/questions posées est approprié	-Consigne/question correcte de compréhension du support ; -Consigne/question précise de vérification des contenus de leçons traitées ; -Consigne/question d'analyse précise (explication d'un passage du texte, recherche des réponses dans le texte) ; -Consigne/question correcte portant sur l'opinion de l'apprenant(e) (esprit d'ouverture de l'apprenant(e), esprit critique de l'apprenant(e)).

V – 1 – 4 – Elaborer le corrigé/barème

Une fois la qualité du sujet vérifiée, l'enseignant(e) apporte les réponses aux items qu'il propose afin de s'assurer qu'elles correspondent bien aux enseignements dispensés et aux consignes. Ceci lui permet d'apprécier avec objectivité, la complexité ou les difficultés des tâches qu'il demande. Cet exercice de correction est par ailleurs nécessaire pour évaluer avec justesse, la durée de la composition.

Le barème, quant à lui, consiste en la répartition des points aux items ou groupes d'items que comprend le sujet.

Le corrigé/barème est le seul outil qui aide à objectiver la correction des copies des apprenant(e)s, tout comme à examiner les réclamations éventuelles.

Les grilles de correction ou encore tableau des critères et indicateurs jouent le même rôle que les corrigés/barèmes

V-2 - L'administration des exercices et devoirs

V-2-1- L'administration des exercices.

L'administration des exercices consiste pour l'enseignant(e) à donner des items préalablement élaborés aux apprenant(e)s. Il est important pour l'enseignant(e) d'exercer régulièrement les élèves pour consolider leurs acquis et éprouver leurs apprentissages.

Les exercices administrés en début de nouveaux apprentissages ont une vocation didactique. Ils aident à identifier les obstacles à l'apprentissage, à les qualifier ou nommer et à trouver des stratégies pour les contourner.

Les exercices administrés en cours d'apprentissage (activité d'application) servent à vérifier l'aptitude à intégrer des apprentissages et connaissances nouveaux et à les utiliser en situation. Ici l'erreur est un instrument de progression, d'amélioration. Ces exercices sont donnés pour vérifier l'appropriation des habiletés par les apprenant(e)s.

Les exercices administrés en fin de leçon (situation d'évaluation) sont essentiels pour apprécier le passage à d'autres apprentissages, à d'autres leçons. Ils servent à faire des points partiels ou points d'étapes. Ils visent à vérifier le niveau d'intégration, l'utilisation efficace d'un ensemble d'habiletés installés séparément. Ces exercices préparent en réalité aux devoirs comme les activités d'application préparent aux interrogations écrites.

L'enseignant(e) doit régulièrement proposer des exercices à ses apprenant(e)s pendant son cours, il en donnera d'autres à faire à la maison.

V-2-2- L'administration des interrogations et devoirs.

Les interrogations écrites et les devoirs sont faits dans le même esprit que les exercices. Mais ils sont régis par des textes règlementaires généraux et spécifiques.

Les textes règlementaires généraux, textes ministériels disponibles à la rentrée scolaire, fixent le rythme des évaluations (IE et DS) par niveau, par trimestre/semestre sur l'ensemble du territoire national.

Les textes spécifiques, textes locaux en DRENA ou dans l'établissement scolaire, indiquent les calendriers précis à respecter pour l'administration des interrogations écrites, devoirs,

devoirs surveillés et examens blancs au sein de l'établissement de l'enseignant(e). L'enseignant(e) se conformera à tous ces textes et laissera les traces des sujets dans le cahier de textes.

Une interrogation est un ensemble de consignes/questions qui permettent de vérifier le niveau d'acquisition des connaissances ; son administration obéit à une démarche précise :

- Informer ou non les apprenant(e)s lorsqu'on veut leur administrer une interrogation notée ;
- l'interrogation écrite notée peut-être programmée et annoncée aux apprenant(e)s ;
- respecter la durée prescrite ;
- surveiller effectivement l'administration de l'épreuve.

Le devoir surveillé est une évaluation sommative qui obéit au format d'épreuve notifié plus haut selon les cycles. Son administration doit faire l'objet :

- d'une programmation et d'une annonce au préalable (au moins une semaine à l'avance) ;
- d'un respect de la durée prescrite ;
- d'un contrôle effectif de l'administration de l'épreuve.

V-3-La séance de correction

L'évaluation est l'aboutissement logique du processus Enseignement/Apprentissage. Ainsi la séance de correction parachève cette évaluation. Ses fonctions sont nombreuses que nous résumons en quelques points essentiels :

- Informer l'apprenant(e) de ses performances et de ses insuffisances (*niveau d'acquisition ou d'intégration des compétences apprises*) par rapport à lui-même et par rapport au groupe classe ;
- Procéder aux remédiations inter - actives en classe ;
- susciter l'auto-remédiation chez l'apprenant(e) ;
- Susciter l'émulation et l'interaction dans le groupe-classe ;
- Procéder aux renforcements ciblés, relatifs aux insuffisances des apprenant(e)s et des contenus enseignés.

Dans ces conditions, une séance de correction bien menée permet de déterminer à la fois les contenus nouveaux et les ajustements pédagogiques pour la suite de la formation et de l'animation du groupe -classe. Aussi doit-elle être bien préparée avant la classe.

V-3.1. La préparation de la séance de correction

Avant toute correction d'un devoir en classe et pour s'assurer des résultats escomptés, il convient pour l'enseignant(e) de réaliser certaines tâches préparatoires :

- ❖ Créer les conditions d'une bonne réceptivité du message pédagogique (information préalable des élèves, disponibilité des documents de travail, etc.)
- ❖ Déterminer les objectifs de la correction en mettant l'accent sur des aspects particuliers, relevés dans les copies et en fonction des résultats obtenus ;
- ❖ Relever les erreurs de forme et de fond commises par les apprenant(e)s ;
- ❖ Relever des exemples de bonnes réponses formulées par les apprenant(e)s ;
- ❖ Rédiger un corrigé type avec un barème précis et détaillé (affectation des points).

- ❖ S'assurer que la correction peut tenir dans un temps d'une heure pour les devoirs surveillés, de 15 à 20 minutes pour les interrogations écrites ;
- ❖ S'assurer que toutes les copies ont été entièrement corrigées et sont prêtes à être remises ;
- ❖ Ranger les copies par ordre (décroissant ou croissant) de notes ; ou encore par tranches de notes (notes supérieures ou égales à 10, notes inférieures à 10).

Ce travail préalable, bien réalisé, doit ensuite se concrétiser en classe avec la participation effective des élèves quand le professeur a pris soin de prévoir un minimum d'activités pour ses apprenant(e)s (questions, consignes).

V-3.2. Le processus de correction des exercices et des devoirs

✓ La correction des exercices

Elle fait partie du processus enseignement/apprentissage. Elle vise d'une part à procéder à des remédiations nécessaires et d'autre part à réguler les enseignements. C'est par la correction effective des exercices que l'enseignant(e) aidera les élèves à corriger certaines erreurs, lever des troubles de l'apprentissage, C'est surtout par les corrections des exercices que l'enseignant(e) consolidera les techniques de compositions ou devoir (formulation ou rédaction des réponses aux différents outils d'évaluation).

Les exercices (activités) d'application feront objet de correction complète après le temps donné pour le traitement en classe, à partir des productions des apprenant(e)s. L'enseignant(e) apportera si nécessaire, les clarifications et compléments utiles. Les techniques d'autoévaluation seront utilisées pour évaluer chacune des productions et ressortir les statistiques afin de prendre les décisions appropriées. Les fiches de l'enseignant(e) l'aideront à établir des programmes particuliers de renforcement pour les apprenant(e)s en difficultés.

Pour les exercices de maison, l'enseignant(e) vérifiera qu'ils sont faits, et planifiera leur correction effective selon l'évolution des apprentissages et des leçons. Ici, la note ne joue pas un rôle capital, ce qui importe ce sont les démarches, les processus d'appropriation, les techniques de rédaction et de construction de sorte à favoriser l'apprentissage par l'exercice, ce qui conduira ainsi progressivement l'apprenant(e) vers l'autonomie. Chacun des exercices doit conduire l'enseignant(e) à identifier clairement les erreurs récurrentes, à les nommer et à développer dans les cours les stratégies susceptibles de les corriger. Les corrections insisteront sur les types de réponses selon les Instruments d'évaluation pour mieux préparer les apprenant(e)s aux devoirs.

✓ La correction des interrogations écrites et des devoirs

La séance de correction obéit à une certaine démarche. Même s'il n'existe pas de prescriptions formelles en la matière, la démarche recommandée comporte les étapes suivantes :

- le bilan de l'évaluation ;
- la correction proprement dite ;
- la remise des copies et les remédiations appropriées ;
- l'examen des doléances des apprenant(e)s.

- Le bilan de l'évaluation :
- ◆ Sur le plan quantitatif : communications des statistiques relatives aux notes données aux différentes copies.
 - ✓ Nombre et pourcentage des copies ayant obtenu la moyenne (10/20) ;
 - ✓ Moyenne générale de la classe ;
 - ✓ Note la plus forte et note la plus faible.

D'autres statistiques peuvent être élaborées pour apprécier le nombre de copies ayant eu certaines tranches de notes (8/20-9/20 ; 5/20-6/20...)

- ◆ Au niveau qualitatif : appréciation globale des résultats mettant en relief les aspects de fond ou de forme constatés
 - ✓ Erreurs de français écrit (*fautes d'orthographe, syntaxes etc.*)
 - ✓ Erreurs de méthode (*respect des éléments de l'introduction, les transitions, etc.*)

➤ **La correction proprement dite**

Selon le type de sujet, cette correction se fera avec la participation des apprenant(e)s pour dégager les réponses attendues (réponses qui figurent sur le corrigé et le barème préalablement élaborés par l'enseignant(e) :

- ❖ faire lire le sujet et les consignes/questions par les apprenant(e)s ;
- ❖ dégager avec les élèves les réponses attendues aussi bien dans le fond que dans la forme ;
- ❖ Axer les renforcements sur les difficultés apparues récurrentes.

➤ **La remise des copies et les réclamations appropriées**

Le corrigé ayant été réalisé avec la participation de la classe, les apprenant(e)s disposent de repères et d'informations nécessaires pour apprécier avec sérénité la valeur de leur travail, l'exactitude et l'objectivité des notes reçues.

Les copies sont alors rendues selon leur rangement préalable. L'enseignant(e) en profite pour procéder aux remédiations et renforcement qui s'imposent : reprise d'un aspect particulier de la méthodologie, clarification d'une notion.

Pendant cette phase, l'enseignant(e) doit faire montre d'un sens de l'écoute ; il doit faire montre d'humilité pour tenir compte des difficultés et des doléances exprimées par les élèves. La remise des copies doit se faire dans la transparence : les noms, les notes sont annoncés de manière audible pour toute la classe.

➤ **L'examen des réclamations des élèves**

L'enseignant(e) doit, en matière d'évaluation, rechercher l'équité et l'objectivité dans la notation des copies. C'est pourquoi il a l'obligation d'examiner les éventuelles réclamations des apprenant(e)s. Cependant l'espace des réclamations doit être limité et clairement indiqué aux apprenant(e)s :

- Les omissions d'un point à une question donnée sur la copie ;
- Les erreurs dans le total des points de la copie.

En tout état de cause, les réajustements doivent se faire séance tenante avec le « témoignage » du groupe-classe. Il est recommandé de ne pas ramener des copies à la maison pour une éventuelle seconde correction.

V-3-3-La remédiation

Elle est une activité pédagogique consécutive à une évaluation sommative. Elle se fait au cours de la correction d'une interrogation écrite ou d'un devoir surveillé ou d'un devoir de niveau.

Le processus de remédiation se fait à travers les étapes suivantes :

- apprécier les résultats obtenus par les apprenants à l'occasion des évaluations ;
- identifier les exercices peu ou pas réussis par les apprenant(e)s ;
- déterminer les causes des erreurs qui peuvent porter sur :
 - la mauvaise maîtrise des contenus chez l'apprenant(e) ;
 - une démarche pédagogique inappropriée, une mauvaise formulation des consignes chez l'enseignant(e) ;
- apporter des clarifications nécessaires ;
- proposer des exercices de renforcement à corriger.

V-3-4-La régulation

C'est l'acte pédagogique qui consiste pour l'enseignant à opérer des ajustements pour aider l'élève au cours de l'enseignement/apprentissage.

Elle se fait dans le cadre de l'évaluation formative pendant la mise en œuvre d'une leçon et après une évaluation sommative.

Dans le cas de l'évaluation formative, elle intervient lorsque la correction d'une activité d'Application ou d'une situation d'évaluation révèle un faible taux de réussite des apprenant(e)s.

Il s'agit pour lui de faire son autocritique en répondant aux questions suivantes :

Dans le cas de l'activité d'application :

- mes consignes sont-elles bien formulées ?
- ma démarche d'apprentissage est-elle pertinente ?
- les contenus d'enseignement sont-ils justes et accessibles aux apprenant(e)s ?

Dans le cas de la situation d'évaluation

- le scénario respecte-t-il les caractéristiques d'une situation d'évaluation (contexte, circonstance)?
- la situation d'évaluation est-elle réaliste ?
- la situation d'évaluation pose-t-elle un problème ?

Au regard des difficultés identifiées, cette autocritique doit l'amener à faire des ajustements sur :

Dans le cas de l'activité d'application

- la formulation des consignes ;
- la démarche d'apprentissage ;
- les contenus d'enseignement.

Dans le cas de la situation d'évaluation

- les caractéristiques du scénario de la situation d'évaluation;
- le réalisme de la situation d'évaluation;
- le problème de la situation d'évaluation.

En ce qui concerne l'évaluation sommative, le processus de régulation est identique à celui de l'évaluation formative au sujet de l'activité d'application et de la situation d'évaluation.

De plus, l'autocritique doit porter sur le texte suivi de consignes/questions. Des réponses doivent être apportées aux interrogations suivantes :

- le texte choisi est-il accessible au niveau des apprenants ?
- le texte aborde-t-il un thème du programme ?
- la longueur du texte est-elle respectée (10 à 15 lignes) ?
- les consignes du texte sont-elles hiérarchisées ?
- les consignes/questions tiennent-elles compte du tableau des habiletés des contenus ?

Après ces vérifications, l'enseignant devra faire les ajustements nécessaires et proposer un exercice adéquat.

CONCLUSION

L'évaluation est une composante inséparable de l'enseignement/apprentissage. Avec l'APC, l'on tend vers une plus grande objectivité en ce que le barème est fonction de la complexité de l'exercice. En outre, l'évaluation ne sert plus à sanctionner mais plutôt à l'aider à progresser vers la réussite.

MODULE IV : L'ELABORATION DE LA FICHE DE LEÇON.

INTRODUCTION

Par le décret n° 2012-884 du 12 septembre 2012, le gouvernement ivoirien a décidé de créer une nouvelle discipline dénommée Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC).

Ce choix répond à la nécessité d'inculquer aux apprenants, des valeurs de tolérance, de paix, de démocratie, de citoyenneté au regard de la situation socio-politique du début des années 2000.

Il apparaît donc opportun de mettre à la disposition des enseignants des outils pour l'élaboration et la mise en œuvre des leçons de cette nouvelle discipline.

I.-QU'EST-CE QU'UNE FICHE DE LEÇON ?

La fiche de leçon est un document dans lequel l'enseignant a mentionné tous les savoirs, les savoir-faire et savoir-être à faire acquérir à ses élèves pendant la durée d'une leçon à travers la mise en œuvre d'un ensemble d'activités et de stratégies appropriées.

La fiche de leçon doit présenter les caractéristiques suivantes :

- être lisible ;
- être praticable ;
- être applicable.

Une fiche leçon doit être lisible, c'est à dire facile à comprendre et à exploiter, avec des activités d'apprentissage et d'évaluation suffisamment claires.

Une fiche de leçon praticable est une fiche qui n'est pas encombrante par ses dimensions, une fiche facile à mémoriser parce que rédigée dans un style accessible, une fiche dont le contenu est conforme aux besoins des apprenants et à la didactique de la discipline.

Une fiche de leçon est applicable lorsqu'elle permet de mettre en œuvre un enseignement/apprentissage dans une classe pour atteindre les objectifs pédagogiques visés.

II. LES FONCTIONS DE LA FICHE DE LEÇON

La fiche de leçon joue un rôle important pour l'enseignant dans le déroulement du cours en classe. Elle constitue pour l'enseignant :

- le guide car elle l'oriente, le situe et lui évite de s'égarer dans le déroulement du cours ;
- l'informateur, le conseiller du Professeur car elle lui fournit les informations dont il a besoin immédiatement, les consignes et les recommandations à suivre.

La fiche de leçon permet de :

- 📌 Fixer par écrit toutes les activités d'apprentissage.
- 📌 Organiser les apprentissages et de les mettre en œuvre de façon méthodique
- 📌 Maîtriser le déroulement du cours dans le temps
- 📌 Gagner du temps en évitant les errements
- 📌 Conduire le cours avec assurance et sagesse
- 📌 Eviter l'improvisation qui ne passe pas toujours inaperçue aux yeux des apprenants

III - LES COMPOSANTES DE LA FICHE DE LEÇON

La fiche de leçon comporte 2 parties :

1. La page de garde

Elle décrit la séance à travers :

- Le niveau ;
- La compétence ;
- Le thème ;
- Le titre de la leçon ;
- La durée ;
- Le tableau des habiletés ;
- La situation d'apprentissage ;
- Les supports didactiques ;
- Les méthodes et techniques

2-Le déroulement

C'est la deuxième composante de la fiche. Elle se présente sous forme de tableau à cinq entrées. :

a- Les moments didactiques/durée

C'est la première colonne du tableau. Les différents moments de la leçon y sont mentionnés à savoirs : l'amorce, l'acquisition, l'évaluation (les exercices et/ou la situation d'évaluation).
Pour chacune des étapes de l'enseignant doit indiquer la durée.

b- Les stratégies :

Cette entrée concerne d'une part les techniques utilisées pour chaque séquence de la leçon, et d'autre part les supports didactiques exploités dans le cadre de la mise en œuvre d'une technique.

c- Les activités de l'enseignant :

Dans cette colonne sont décrites toutes les activités menées par l'enseignant au cours de la séance. Il s'agit des consignes des activités, et s'il y a lieu, des questions et des clarifications à apporter. Il n'est toutefois pas possible de prévoir toutes les questions et les clarifications qui se sont faites en cours puisque cela dépend du degré de compréhension des apprenants.

d- Les activités des apprenants :

Il s'agit de mentionner les réponses attendues aux consignes données, par l'enseignant ou celles relatives aux exercices proposés.

e- La trace écrite

Elles concernent toutes les informations à noter par les apprenants dans leur cahier.

IV) LES ETAPES DE LA LEÇON

Elles sont matérialisées sur la fiche dans la colonne relative aux moments didactiques.

La leçon se déroule en 3 principales étapes qui sont :

1-L'amorce ou la phase de présentation :

Cette phase permet de fixer l'attention de l'apprenant sur le problème à étudier, de le situer dans le moment de l'apprentissage.

L'amorce s'appuie sur :

- Le rappel des prérequis (lorsqu'il y a un lien entre la leçon précédente et la leçon du jour ou des pré-acquis quand il n'y a pas de lien entre la leçon du jour et celle qui précède) ;
- La motivation de l'apprenant (le type de support utilisé pour poser le problème à résoudre au cours de la séance peut aider à stimuler la motivation des élèves : cas pratique, instruments ou mécanismes des droits de l'homme, arrêt, statistiques, image, poème, extrait littéraire... ;
- L'annonce du titre de la leçon.

2-L'acquisition ou la phase de développement :

LE DEVELOPPEMENT

C'est l'étape qui permet de développer de façon progressive les habiletés à travers des activités d'enseignement/apprentissage/évaluation.

L'enseignant s'appuie sur la situation et d'autres supports qu'il exploite pour exécuter la phase de développement.

C'est la phase au cours de laquelle l'enseignant apporte aux apprenants des informations scientifiques, et les amène à construire, à structurer les savoirs à travers des questions de recherche et d'analyse.

L'enseignant note progressivement le plan de la leçon au tableau et le fait recopier dans le cahier des apprenants avec pour chaque partie, les informations utiles et judicieuses qui constituent le contenu de la trace écrite.

La dimension socio-affective est quant à elle contenue dans l'activité « **Proposons** ». Les objectifs de cette activité sont d'amener l'apprenant à :

- exprimer ses convictions, ses désirs
- manifester ses intérêts, ses choix
- formuler son opinion, son jugement sur un fait, un phénomène, un événement
- prendre conscience d'une valeur
- traduire le comportement responsable par une attitude observable

Cet exercice est souvent présenté sous forme de dilemmes moraux, de faits dubitatifs (qui inspirent le doute), de positions contradictoires, d'attitudes ambiguës, de réflexions normatives...

Cette diversité de situations devrait permettre aux apprenants d'apprendre à juger, à décider en connaissance de cause, à opter de façon responsable sur la base de valeurs, de convictions clairement reconnues et acceptées et adopter des comportements ou savoir-faire appropriés.

Pour exploiter judicieusement le « **Proposons** », l'enseignant doit :

- éviter d'émettre son propre point de vue
- éviter de privilégier ses valeurs propres
- expliquer clairement l'exercice aux apprenants
- permettre la libre expression des apprenants
- conduire le débat de façon à favoriser les échanges entre apprenants
- amener les apprenants à justifier leurs choix, leurs jugements
- aider à mettre en scène l'attitude recherchée.

Il joue le rôle d'animateur ; il facilite les interactions apprenants-apprenantes ; apprenants-enseignant. Cela permet de développer l'écoute, l'analyse qui aident à prendre une décision. Dans sa réponse, l'élève doit suivre la démarche suivante :

- identifier le problème posé
- analyser le problème (conséquences ; cause à effet ...)
- prendre une décision
- justifier, argumenter
- traduire le comportement responsable souhaité à travers une petite mise en scène.
-

L'étape du développement se termine par le résumé sur la base des informations données, des connaissances acquises, l'enseignant amène les apprenants à identifier les idées ou les aspects fondamentaux à retenir. Il s'agit de faire une synthèse en mentionnant les informations les plus importantes par rapport aux habiletés de la leçon et de formuler quand cela est possible une résolution.

L'enseignant utilise plusieurs techniques pour amener les élèves à :

- Trouver une définition, une règle ;
- Faire une formulation à travers un tableau ou une comparaison ;
- Initier des activités d'apprentissage, faire des développements, proposer des options, des résolutions ;
- Retenir l'essentiel de la leçon grâce au résumé et à la synthèse.

3-L'évaluation : Elle se fait au cours et à la fin de la leçon.

a)-l'application :

Cette phase s'intègre à la phase d'acquisition. Elle consiste à proposer un exercice d'application à la fin de chaque séquence d'apprentissage et s'appuie sur :

- Des questions de compréhension
- Des exercices de fixation.

b)-la situation d'évaluation

C'est le moment pour l'enseignant de vérifier si les habiletés sont acquises par les apprenants. Les consignes de la situation d'évaluation doivent être en congruence avec les habiletés installées.

Cette étape consiste à :

- Mettre en relation les habiletés les unes avec les autres (savoirs, savoir-faire et savoir-être) dans une activité ;
- Effectuer les transferts disciplinaires et/ ou interdisciplinaires ;
- Développer une situation d'intégration, c'est-à-dire résoudre le problème posé ;
- Evaluer les acquis en situation ;
- Remédier aux lacunes.

NB : la situation d'évaluation doit être entièrement corrigée avec les élèves en classe.

Le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation en EDHC est un processus de Coconstruction.

Fiche de leçon

NIVEAU 6^{ème}

Compétence 1 : Traiter une situation relative aux droits de l’homme, aux droits de l’enfant et au Droit international humanitaire (DIH).

THEME : Les droits et devoirs du citoyen en temps de paix ou de conflits armés.

LEÇON 1 : Les droits à la survie et à la protection de l’enfant. (Durée : 2 heures)

.Tableau des habiletés et des contenus

Habiletés	Contenus
Définir	-L’enfant
Connaître	-Les droits à la survie de l’enfant -Les droits à la protection de l’enfant
Comprendre	-L’importance du respect des droits à la survie et à la protection de l’enfant
Appliquer	-les droits à la survie et à la protection de l’enfant
Argumenter	- en faveur du respect des Droits à la survie et à la protection de l’enfant
Respecter	les droits à la survie et à la protection de l’enfant
Traiter	Une situation relative aux droits à la survie et à la protection de l’enfant

Exemple de situation : Un élève de la classe de 6^{ème} 4 du Collège Moderne de Bouaké constamment en retard en classe confie à ses camarades qu’il est obligé de faire tous les jours, matin et soir des travaux pour sa tutrice, commerçante. Révoltés par ces confidences, ses camarades décident de s’informer sur les droits de l’enfant, comprendre leur importance et à les appliquer

Matériels didactiques -

- La convention des droits de l’enfant (Résumé officieux)
- -Arrêté N0075/MEN/DELC du 28 Septembre 2009
- -Autres supports appropriés

Méthodes et techniques

- Interrogative
- Brainstorming
- Futur wheels

DEROULEMENT

MOMENTS DIDACTIQUES/DUREE	STRATEGIES / SUPPORTS	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
AMORCE	Situation d'apprentissage Interrogative	Traitement/exploitation de la situation d'apprentissage Consignes	Réponses aux consignes	Titre de la leçon
ACQUISITION Evaluation Acquisition Evaluation	Support 1 Travaux de groupes Brainstorming Cahier d'activités P. Support 2 Travaux de groupes Interrogative Furure wheels	Consignes Exercice 1 Consignes Exercice 2	Réponses aux consignes Réponses Réponses aux consignes Réponses	I-L' enfant et les droits de l'enfants 1- Définition de l'enfant 2-Les droits de l'enfant II-Les Droits à la survie et à la protection

	Cahier d'activités P.			de l'enfant 1-Les droits à la survie de l'enfant 2 – Les droits à la protection de l'enfant
--	------------------------------	--	--	--

MOMENTS DIDACTIQUES/DUREE	STRATEGIES /SUPPORTS	ACIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
2^{ème} séance	Support 3	Rappel	Réponses aux consignes.	III- Importance des droits à la survie et à la protection de l'Enfant.
Acquisition		Consignes	Réponses	
Evaluation	Proposons Enoncé du Proposons Discussion dirigée	Lecture du proposons		
Evaluation	Situation d'évaluation	Lecture de la situation Consignes		Résumé Corrigé de la situation d'évaluation

OBSERVATIONS :.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXE

Document N°1 : LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT DU 20
NOVEMBRE 1989 (Résumé officieux)

Article premier : L'enfant est défini comme tout être humain de moins de dix-huit ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt

Article 3 : Toute décision concernant un enfant doit tenir compte de l'intérêt supérieur de celui-ci. L'Etat doit assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires quand ses parents ou les autres personnes responsables de lui en sont incapables

Article 4 : L'Etat doit faire tout son possible pour assurer l'exercice des droits définis par la convention

Article 6 : Tout enfant a un droit inhérent à la vie et l'Etat a obligation d'assurer la survie et le développement de l'enfant

Article 19 : L'Etat protège l'enfant contre toutes les formes de mauvais traitements de la part de ses parents ou toute autre personne à qui il est confié et il établit les programmes sociaux appropriés pour prévenir les brutalités et traiter les victimes

Article 24 : L'enfant a le droit de bénéficier du meilleur état de santé possible.

Extrait de : L'enseignement des droits de l'Homme :ABC Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires-Annexe 2

Exercice N°1

Parmi les propositions de définitions ci-dessous de l'enfant, relève celle qui est la plus juste

- a- L'enfant est un être humain qui a entre 0 et 10 ans ;
- b- L'enfant est un être humain qui a entre 10 et 18 ans ;
- c- L'enfant est un être humain qui a entre 0 et 18 ans ;

Exercice N°2

Voici deux (02) ensembles : l'ensemble A concerne les droits à la survie de l'enfant et l'ensemble B les droits à la protection de l'enfant. Range chacun des droits ci-dessous dans l'ensemble qui convient.

- a- Le droit à la santé ;
- b- - Le droit à une nationalité ;
- c- Le droit de vivre avec ses parents ;
- d- Le droit à une vie privée ;
- e- -Le droit de mener une vie décente ;
- f- -Le droit à l'adoption ;
- g- -Le droit de bénéficier de l'assistance sociale

Ensemble A : Les droits à la survie de l'enfant	Ensemble B : Les droits à la protection de l'enfant

Exercice N°3

Voici des propositions relatives aux avantages des droits à la survie et à la protection de l'enfant. Ecris V pour celles qui sont vraies et F pour celles qui sont fausses.

Les droits à la survie et à la protection de l'enfant permettent :	V / F
1-la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant ;	
2-l'entente et les parents et les enfants ;	
3-la simplification des procédures d'adoption ;	
4-la satisfaction de tous les désirs de l'enfant ;	
5-la lutte contre les punitions corporelles à l'école.	

Situation d'évaluation

Suite à ses mauvais résultats scolaires, votre camarade de classe vous informe de la décision de ses parents de le priver de petit déjeuner. Il sollicite une délégation de ses camarades aidés du professeur principal pour dissuader ses parents de mettre à exécution sa décision.

- 1-Identifie le problème posé ;

2-Cite deux (02) droits de l'enfant qui ne seront pas respectés si les parents exécutent leur décision.

3-Justifie ta décision de faire partie de cette délégation.

**MODULE V : L'UTILISATION DU TABLEAU ET LE REMPLISSAGE DU
CAHIER DE TEXTES**

I - UTILISATION DU TABLEAU

Concernant l'utilisation du tableau, nous retiendrons les deux (02) points suivants :

- La fonction du tableau
- L'utilisation méthodique du tableau.

I.1. La fonction du tableau

Le tableau est, pour l'enseignant, un moyen de communiquer avec sa classe. Le tableau s'adresse à la vue des élèves. Il fait donc appel à la mémoire visuelle. Pour remplir son rôle, le tableau doit être utilisé de façon méthodique.

I.2. L'utilisation méthodique du tableau

Utiliser méthodiquement le tableau revient au respect d'un ensemble de principes et d'attitudes suivants :

- Diviser le tableau en 2 ou 3 colonnes selon sa largeur. On peut de la sorte réserver la colonne de droite pour servir de brouillon (où l'on notera mots nouveaux, ou difficiles, schémas etc.) ; les autres colonnes serviront pour le plan progressif, en partant de la gauche vers la droite ;
 - Mentionner la date du jour ;
 - Ecrire au tableau de façon visible et lisible (de n'importe quel point de la classe), sans fautes (d'orthographe, de syntaxe etc.) ;
 - Eviter les abréviations ;
 - Bien centrer le titre de la leçon ;
 - Il est conseillé, de se mettre de biais, pour écrire au tableau. Cela permet ainsi de ne pas tourner le dos aux élèves et de continuer à surveiller la classe ;
 - Il est également conseillé de ne pas parler en même temps qu'on écrit au tableau pour éviter la dispersion de l'attention chez les élèves ;
 - Il convient de toujours souligner les grands titres et d'hierarchiser de manière claire les éléments du plan. En effet, souligner ou écrire certains éléments du plan avec de la craie de couleur répond à la nécessité de distinguer ces éléments selon leur importance ;
- Effacer régulièrement tout ce qui n'est plus utile pour ne pas surcharger le tableau.

Ainsi utilisé, le tableau facilite la compréhension du message et contribue à la mise en œuvre des apprentissages.

II-LE REMPLISSAGE DU CAHIER DE TEXTE

Retenons le remplissage du cahier de texte après une leçon et après une évaluation.

II.1. Le remplissage du cahier de texte après une leçon

Il faut faire figurer les éléments suivants :

- La compétence, son numéro d'ordre et son énoncé (en stylo de couleur rouge) ;
- Le titre de la leçon (encadré et en stylo de couleur rouge) ;
- Les différentes parties de la leçon (le plan progressif et les activités d'évaluation formative) ;

II.2. Le remplissage du cahier de texte après une évaluation

Il convient de/d' :

- indiquer la nature de l'évaluation (devoir ou interrogation écrite) ;
- faire figurer tout le sujet de l'évaluation ;
- faire figurer les corrigés et les barèmes à l'occasion des séances de remédiation en stylo de couleur verte.

MODULE VI : LE PROFIL DE L'ENSEIGNANT D'EDHC

INTRODUCTION

L'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) développe chez les apprenants des comportements et des valeurs leur permettant : d'exercer les droits et devoirs de citoyen, de connaître les institutions, les droits et libertés des individus et de comprendre l'importance des relations entre les différentes personnes vivant ensemble d'une part et les rapports existant entre ces personnes et l'Etat d'autre part en vue de la construction d'une Nation éprise de justice, d'équité pour une paix durable. Pour cela, seules les activités menées par l'apprenant rendront possibles la compréhension, l'accroissement de l'intérêt, de la responsabilité et de l'engagement profond face aux questions de Droits de l'Homme et de citoyenneté. Pour atteindre ces objectifs, il est important de clarifier le rôle de l'enseignant d'EDHC dans la mise en œuvre des programmes qui devront contribuer au développement humain de l'apprenant.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- Le rôle de l'enseignant d'EDHC
- Les compétences, attitudes et aptitudes requises pour assumer le rôle de nouvel enseignant d'EDHC

I. LE ROLE DE L'ENSEIGNANT D'EDHC

1. Le rôle d'animateur

L'enseignant doit pouvoir mettre l'apprenant en confiance de sorte qu'il puisse s'exprimer librement sans être jugé ni par lui, ni par ses camarades.

En outre, l'enseignant doit être disponible physiquement et mentalement pour écouter ce que disent les apprenants. Il doit être capable non seulement d'entendre mais **d'écouter** ce qui est dit afin de comprendre les non-dits, c'est-à-dire, ce qui est caché derrière les questions posées.

Il doit au besoin déceler les questions et aider les apprenants à les formuler. Cette attitude est fondamentale, car l'apprenant est d'abord et avant tout, une source d'informations très importante.

Dès lors qu'il s'agit de questions de Droits de l'Homme et de Citoyenneté, touchant au vécu quotidien de l'apprenant (santé, emploi, insécurité, famille, habitat, éducation...), celui-ci ne peut être considéré comme une table rase dépourvue de connaissance. Il est détenteur déjà d'une somme de connaissances acquises par l'expérience de la vie. Ces connaissances peuvent être incomplètes, approximatives ou même erronées mais il demeure que ce sont ses connaissances, ses grilles de perceptions et de compréhension des phénomènes qu'il porte en lui et véhicule dans son entourage. Or, c'est sur ce savoir préalable de l'apprenant que s'appuie l'acquisition de nouvelles connaissances. Il incombe donc à l'enseignant, par toutes sortes d'astuces pédagogiques, d'amener l'apprenant à **extérioriser ce** qu'il sait et **communiquer** son expérience pour qu'il se retrouve véritablement dans l'enseignement proposé et que le processus d'enseignement soit adapté à ses besoins propres.

2. Le rôle de formateur

- L'enseignant doit dispenser un enseignement qui part du **stock culturel** des apprenants et des problèmes liés à leur vie personnelle en rapport avec la famille, la communauté, la Nation, au bien-être de leur famille et de leur collectivité.
- Plutôt que de transmettre l'information, l'enseignant en EDHC tâchera de créer pour les apprenants les conditions propices à la recherche des données concernant ces questions et problèmes. Par ailleurs, il les guidera dans leur investigations relatives à la chaîne des causes et conséquences à travers lesquelles les facteurs de population affectent leur vie propre, celle d'autrui, dans leur familles, leur collectivité, leurs pays et dans le monde.
- Les apprenants doivent être « subtilement » conduits par l'enseignant à réfléchir sur les résonances personnelles et sociales de ces phénomènes de population de manière à acquérir **une compréhension plus profonde**, une vision nouvelle. A cet égard, l'enseignant en EDHC devra se pencher sur la manière dont les apprenants questionnent, analysent et concluent à propos des questions et problèmes qui se posent à eux.

3. Le rôle d'évaluateur

L'évaluation est un élément déterminant dans le processus de l'enseignement /apprentissage ; elle se situe au début, pendant et à la fin du déroulement de la leçon.

Au début, elle permet à l'enseignant de **connaître les prérequis** des apprenants afin de mieux cerner le besoin cognitif, psychomoteur et socio-affectif dans le domaine à traiter.

Pendant, elle permet de s'assurer, pour chaque étape franchie, **du degré de compréhension** des uns et de tous les apprenants avant de passer à l'étape suivante.

A la fin, elle situe l'enseignant sur le degré d'atteinte des objectifs de la leçon, elle favorise la consolidation des acquisitions et développe la capacité de transfert des apprenants.

Si ce rôle, dans l'enseignement traditionnel, était dévolu au seul enseignant, pour le nouvel enseignant d'EDHC, il revient d'abord aux apprenants eux-mêmes.

En effet, l'enseignant devra amener les apprenants à évaluer ce qu'ils ont appris et exprimer leur opinion personnelle à cet égard. C'est ce qu'on appelle l'auto-évaluation ou l'auto-appréciation. Les apprenants doivent pouvoir intervenir pour apprécier les réponses de leurs camarades, c'est l'évaluation ou appréciation par les pairs.

Pour assurer ces différents rôles, il faut des enseignants motivés pouvant établir une relation avec les jeunes et ayant reçu une formation spécifique.

II-LES COMPETENCES, ATTITUDES ET APTITUDES REQUISES POUR ASSUMER LE ROLE DE NOUVEL-ENSEIGNANT D'EDHC

1. Compétences liées aux rôles d'animateur

Il s'agit essentiellement d'une manière d'être avec les apprenants. Pour cela, l'enseignant doit **connaître les caractéristiques de son public cible** (âge, sexe, nombre, milieu socioculturel des apprenants). L'exploitation rationnelle de ces caractéristiques exige de la

part de l'enseignant, la maîtrise des **notions élémentaires de la psychopédagogie** : connaître les besoins et motivations des apprenants. Il doit être prêt psychologiquement à entendre ce que les jeunes disent et imaginer les non-dits. Il abandonnera les rapports d'autorité pour devenir **un partenaire de ses apprenants** dans le processus d'apprentissage, car c'est ainsi qu'il exprimera sa confiance dans leurs aptitudes, le respect de leur personnalité, l'acceptation de leur différence, d'une opposition.

C'est en devenant un **partenaire dans la recherche** (apportant des connaissances, des expériences et compétences mais ne constituant qu'une source parmi d'autres) que l'enseignant crée la possibilité de réaliser, en les valorisant, l'échange, la participation, l'exploitation des idées personnelles et de celles d'autrui, l'autonomie du jugement et du comportement.

2. Les compétences se rapportant aux rôles de formateur

L'enseignant doit toujours garder présent à l'esprit qu'il aide l'apprenant à **développer ses facultés intellectuelles et morales**. Pour assumer ce rôle, l'enseignant doit être capable de :

2.1. Planifier son enseignement

- Organiser et gérer sa classe ;
- Elaborer et utiliser des matériels didactiques appropriés ;
- Evaluer le travail des apprenants et le sien.

2.2. Maîtriser les méthodes et techniques pédagogiques

- Savoir communiquer et éveiller l'intérêt des apprenants (méthodes d'animation de groupe, simulation, jeux de rôle, clarification des valeurs etc...) ;
- Savoir guider l'observation et solliciter les idées ;
- Savoir provoquer l'interrogation et le raisonnement ;
- Stimuler la créativité de l'apprenant ;
- Eveiller le sens des valeurs humaines ;
- Promouvoir les valeurs.

3. Les compétences requises pour assumer le rôle d'évaluateur

L'enseignant doit avoir des notions pour analyser et interpréter les résultats de ses activités pédagogiques. La fiabilité des informations périodiques transmises aux parents et aux élèves durant le processus d'apprentissage porté sur les difficultés rencontrées et sur les succès réalisés dépend du degré de maîtrise des instruments de mesure par l'enseignant.

Il est connu que tout processus d'évaluation contient l'idée de relance qui permet le dynamisme nécessaire à l'orientation et à l'amélioration d'une tâche.

Il est donc important que les enseignants aient une compréhension de la mesure et de l'interprétation de celle-ci qui leur servira à prendre les meilleures décisions possibles pour la poursuite des opérations pédagogiques.

CONCLUSION

L'ensemble de ces compétences, attitudes et aptitudes, doit conférer à l'enseignant un savoir-être, un nouvel état d'esprit, une nouvelle façon de concevoir son travail. Sa fonction d'éducateur sera le résultat de sa propre réflexion sur son attitude et son comportement personnel par rapport non seulement aux élèves de sa classe, à la communauté scolaire, mais surtout à la collectivité toute entière dans laquelle il vit. L'enseignant doit :

- être bien imprégné des besoins et aspirations des divers groupes spécifiques de population qui forment la communauté ;
- comprendre la mission de l'école dans le développement de la communauté, de la région et du pays ;
- conduire les apprenants à une identification et une clarification des valeurs fondamentales de l'homme en relation avec sa culture ;
- maîtriser les règles de la communication sociale afin de maintenir une interaction positive entre l'école et la communauté.

L'accomplissement de la mission de l'école, la réalisation du profil de la personne sociale attendue en fin de scolarité sont à ce prix.

MODULE VII: LES OBLIGATIONS, COMPORTEMENTS ET ATTRIBUTIONS DU PROFESSEUR.

L'enseignant en général a une tâche essentielle dans la société, celle de former la jeunesse qui est la relève à tous les niveaux. On comprend pourquoi, la société exige de lui beaucoup plus de qualités qu'aux autres acteurs du développement de la Nation. Ces qualités doivent pouvoir lui donner un rayonnement et une notoriété qui inspirent la confiance de ses concitoyens

I- Les obligations du professeur

Le professeur est un élément du système éducatif mis en place par l'Etat dont fait partie l'établissement qui l'emploie; Il a par conséquent des obligations vis-à-vis de celui-ci : Il est soumis à un règlement dans l'établissement ; ce qui exige de lui :

- la ponctualité et l'assiduité au travail ;
- l'acceptation de l'emploi du temps confectionné d'abord dans l'intérêt des apprenants ;
- le respect des horaires d'enseignement, du programme en vigueur, de la progression en conformité avec les instructions officielles ;
- le respect des calendriers des évaluations, des formes de sujets d'évaluation.
- sa participation effective aux réunions d'unités pédagogiques, de conseil d'enseignement, aux conseils de classes...
- sa présence, s'il est élu, aux réunions du conseil intérieur et au conseil de discipline...

II-Les comportements et la tenue du professeur.

L'enseignant doit :

- respecter la hiérarchie sans laquelle aucune discipline n'est possible ;
- entretenir de bons rapports avec ses collègues et le personnel de l'établissement notamment les éducateurs, l'économiste ... ;
- s'efforcer d'être courtois avec tout partenaire de l'établissement ;
- éviter la suffisance en essayant de se remettre toujours en question ;
- être ouvert, sans être vulgaire ;
- cultiver l'esprit d'impartialité, de justice et d'équité en écoutant et en cherchant à comprendre les autres ;
- avoir une moralité irréprochable en évitant la drogue, l'alcool, l'endettement, les querelles ;

-éviter de fumer en classe (circulaire n°300020/MEN/DGPES/CAB du 18/04/1978) et même dans la cour de l'établissement (décret n°15/DGE/ du 1^{er} Octobre 1976).

-avoir une tenue vestimentaire correcte (circulaire n°16/DGE/ du 16 Octobre 1973 et circulaire n°15 du 1^{er} Octobre 1976) ;

-préserver son image de marque, de dispensateur du savoir, de formateur de la société en ayant un comportement digne, même en dehors de l'établissement scolaire.

III- Les attributions du professeur

Le professeur est chargé de dispenser aux apprenants des connaissances dans la discipline de sa spécialité et de l'éducation générale de ces jeunes qui lui sont confiés. Pendant son cours, il est donc entièrement responsable de chacun d'eux. Pour cela, il doit :

-contrôler à chaque cours la présence de chaque élève en faisant l'appel et en visant le cahier d'appel (arrêté n°2471/AP /du 27 juillet 1968) ;

-veiller à une tenue correcte du cahier de textes qui est un véritable tableau de bord attestant qu'il a effectivement assuré sa tâche suivant toutes les directives pédagogiques ;

-tenir à jour le cahier de notes, document indispensable pour le chef d'établissement chaque fois qu'il rencontre un parent d'élève ;

-remplir correctement les bulletins et les livrets scolaires avant les conseils de classes (ne pas faire de ratures ou de surcharges) en y donnant des appréciations judicieuses ;

-participer de manière effective aux jurys d'examens (circulaire n°3/MEN/DGE du 22 mars 1972 ;

-assumer pleinement ses responsabilités liées au rôle de professeur principal lorsqu'il est choisi par le chef d'établissement.

TRAVAUX PRATIQUES

Exercice 1 : L'élaboration de la fiche de leçon

Consignes A partir de l'exemple de situation ci-dessous, élaborer l'AMORCE puis la situation d'évaluation de la leçon qui correspond

COMPÉTENCE 2 : Traiter une situation relative aux droits et devoirs du citoyen et aux principes de la démocratie.

THEME 2 : Le citoyen et la démocratie.

LEÇON 6 : Le scrutin électoral (Durée : 2h)

EXEMPLE DE SITUATION :

Pour le choix du président de la promotion des classes de 3^{ème} de votre établissement, des élections sont prévues. Un groupe d'élèves de la promotion refusent d'y prendre part au motif que ces élections ne seront pas régulières. Pour les convaincre de revenir sur leur décision, certains de leurs camarades décident de s'informer sur le scrutin électoral, comprendre son importance et en appliquer les règles.

TABLEAU DES HABILITES ET DES CONTENUS

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-le scrutin électoral; -le processus du scrutin électoral; -les règles du scrutin électoral.
Comprendre	-l'importance des règles du scrutin électoral; -l'importance du scrutin électoral.
Respecter	-les règles du scrutin électoral
Argumenter	-en faveur du respect des règles du scrutin électoral
Traiter	-une situation relative au scrutin électoral

EXERCICE 2 : Elaboration de sujet d'évaluation

Consigne 1 : A partir des contenus de la leçon suivante, proposez un item à réponse courte

LEÇON 5 : Le scrutin électoral

I-La définition du scrutin électoral

Le scrutin électoral est l'ensemble des opérations qui constitue un vote ou une élection. Il permet de désigner les représentants d'une communauté ou de se prononcer sur une question d'intérêt commun

II-Le processus du scrutin électoral

Le processus du scrutin électoral comprend trois (3) étapes :

1. avant de voter

- s'inscrire sur la liste des électeurs,
- vérifier la conformité des informations.

2. pendant le vote

- Présenter sa carte d'électeur et sa carte nationale d'identité au président du bureau de vote.
 - Signer le registre des électeurs.
 - Prendre le ou les bulletin(s) de vote ;
 - choisir son candidat dans l'isoloir ;
 - Mettre le bulletin dans l'urne
- Tremper l'index gauche dans l'encre indélébile de sortir du bureau de vote.

3. après le vote

- Dépouiller les bulletins
- Dénombrer les votants
- Calculer les suffrages exprimés
- Proclamer les résultats

III-Les règles du scrutin électoral

- Le suffrage universel, libre, égal et secret ;
- L'inscription des électeurs sur la liste électorale ;
- Le respect des conditions d'électeur ;
- La publication de la liste électorale dans les délais légaux ;
- L'impartialité des acteurs ;
- Le respect des horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote ;
- Le recours aux moyens légaux en cas de contestation ;
- L'équilibre dans la couverture médiatique.

IV – L'importance des règles du scrutin électoral

Les règles du scrutin électoral garantissent :

- la régularité des différentes opérations du scrutin électoral ;
- le respect des droits des citoyens ;
- la confiance des citoyens dans les institutions ;
- le développement de la démocratie ;
- la bonne réputation du pays ;
- la paix sociale.

V - L'importance du scrutin électoral

Le vote a des avantages pour les citoyens et pour l'Etat.

1-Pour les citoyens

Le scrutin électoral leur permet de/d' :

- exprimer leurs opinions ;
- choisir leurs représentants ;
- participer à la vie de la nation ou de son association.

2-Pour l'Etat :

Le scrutin électoral permet de garantir :

- la légitimité des élus et des représentants de la nation ;
- la démocratie du régime ;
- la paix sociale.

Consigne 2 A partir du texte suivant, proposez 3 ou 4 consignes

Texte : Le scrutin électoral

Le scrutin électoral est le premier mode d'action et le plus simple en démocratie. Utiliser son droit de vote représente une façon d'exercer sa citoyenneté. Il permet aux citoyens de protéger leur liberté et de faire fonctionner la démocratie. Le vote est une obligation, une

responsabilité. Il offre la possibilité de choisir les représentants. Chaque citoyen peut élire le candidat ou la candidate en qui il a confiance, celui ou celle avec lequel ou laquelle il partage les mêmes opinions, la même vision. L'important est de confronter les programmes des différents partis politiques afin de déterminer celui qui porte nos idées. Chaque bulletin de vote compte pour tous les types d'élections (communales, régionales, législatives, sénatoriales ou présidentielles). Ne pas voter revient à laisser aux autres la possibilité de décider pour nous. L'important est de prendre le temps de se renseigner sur ce que propose chaque parti politique.

Source : Université catholique de Louvain, pourquoi c'est important de voter ? bonnes raisons (texte adapté)

Consigne 3 : A partir du tableau des habiletés et des contenus, proposez une situation d'évaluation en relation avec la leçon ci-dessous

LEÇON 9 : Le projet d'entreprise (Durée : 2h)

EXEMPLE DE SITUATION :

Tes camarades de classe et toi avez décidé de créer une petite entreprise dont les bénéfices pourraient vous permettre de financer vos loisirs. Ne sachant pas comment s'y prendre vous décidez de vous informer auprès de l'AGEFOP sur le projet d'entreprise et comprendre son importance.

TABLEAU DES HABILETES ET DES CONTENUS

HABILETES	CONTENUS
Connaitre	-Le projet d'entreprise -Les étapes de l'élaboration d'un projet d'entreprise
Comprendre	-L'importance du projet d'entreprise
Appliquer	-La démarche nécessaire à la création d'une entreprise
Traiter	-Une situation relative au projet d'entreprise

MODULE VIII QUELQUES NOTIONS ET CONCEPTS A CONNAITRE

PAR L'ENSEIGNANT

I- DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE

1- La didactique

- Dans une acception commune l'expression « didactique de l'EDHC », « didactique des langues », « didactique des SVT », renvoie à l'utilisation des techniques et méthodes d'enseignement propres à chaque discipline. Les techniques pédagogiques retenues, leur adaptation aux caractéristiques de la discipline enseignée, ainsi que leur articulation, constituent la didactique de la discipline.
- Dans une acception moderne, la didactique étudie les interactions qui peuvent s'établir dans une situation d'enseignement / apprentissage entre un savoir identifié, un maître dispensateur de ce savoir et un élève sensé apprendre celui-ci. La didactique ne se contente plus de traiter la matière à enseigner selon des schémas préétablis, elle pose comme condition nécessaire la réflexion épistémologique du maître sur la nature des savoirs qu'il aura à enseigner et la prise en compte des représentations de l'apprenant par rapport à ce savoir (épistémologie de l'élève).

2- La pédagogie

Toute activité déployée par une personne pour développer des apprentissages chez autrui. Pour Smith, philosophe pragmatique, la pédagogie est une action et cette action vise à provoquer des effets d'apprentissage.

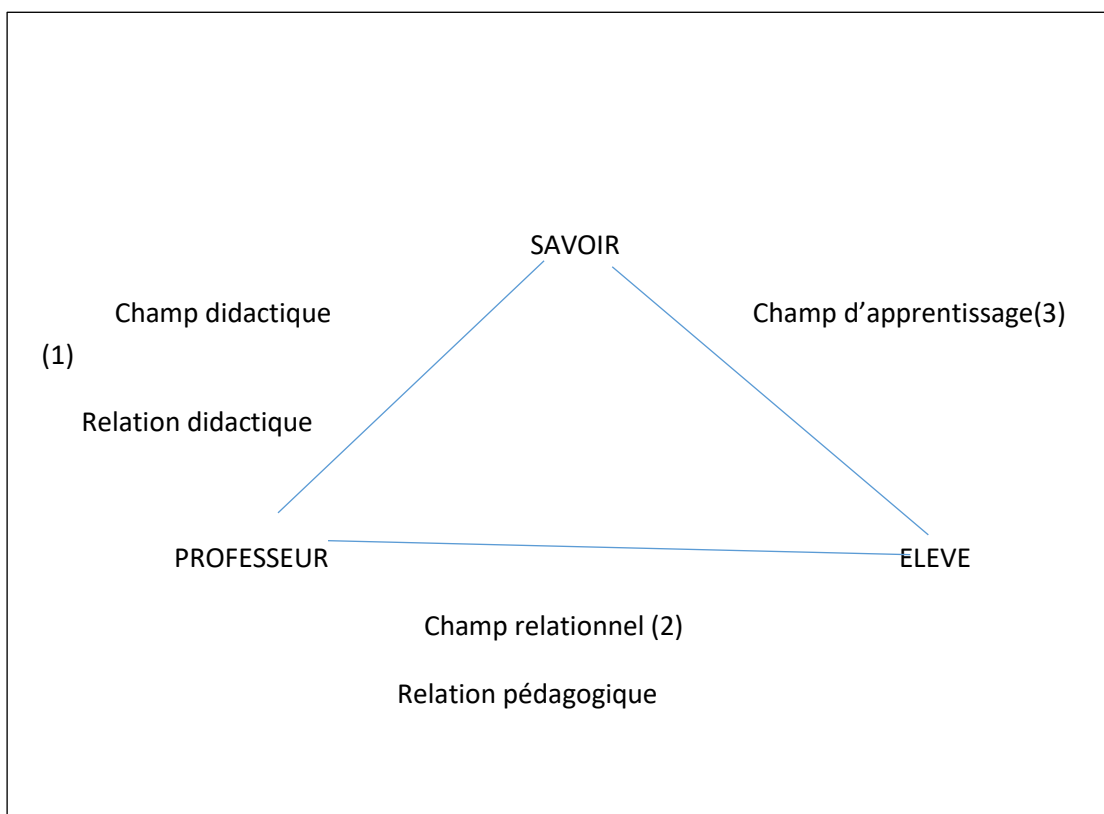
Pour mieux cerner le sens du terme pédagogie, il est important de différencier pédagogie de sciences de l'éducation et de didactique.

- Le' pédagogue est un praticien qui se préoccupe d'abord de l'efficacité de son action. Homme de terrain, il résout en permanence des problèmes concrets d'enseignement/apprentissage. La source principale de son intuition pédagogique reste l'action et l'expérimentation.
- Le chercheur en sciences de l'éducation se préoccupe de répondre à une autre catégorie d'interrogations, sans doute moins liée à la pratique de l'enseignement, mais importante pour le pédagogue : « quelles sont les causes de l'échec scolaire, « quels rapports y'a-t-il entre l'apprentissage et les théories du traitement de l'information. Sa préoccupation première est donc d'améliorer la connaissance que l'on peut avoir des phénomènes qui influencent plus ou moins directement l'action éducative.
- Le didacticien est avant tout un spécialiste de l'enseignement de sa discipline. Il s'interroge sur les concepts et principes qui dans sa

discipline devront se transformer en contenus à enseigner. Il apprécie le niveau de ses élèves (difficultés individuelles, représentations personnelles ...) pour identifier les obstacles de nature épistémologique ou psychologique qu'il lui faudra surmonter pour faire apprendre. Le travail du didacticien est donc essentiellement un travail de traitement de l'information : identifier et transformer le « savoir savant » en « savoir à enseigner ».

II- LE TRIANGLE DIDACTIQUE DE JEAN HOUSSAYE

On peut schématiser la situation pédagogique par le triangle dit « triangle pédagogique ».



Houssaye⁶ estime dans cette relation triangulaire, il y a toujours un élément qui, comme au bridge, fait le mort, donc qui participe tout en étant hors-jeu.

1-L'enseignant privilégie le contenu

L'enseignant est un fou de sa discipline. Il adore l'EDHC, les SVT, les Langues...il privilégie le savoir au détriment de sa relation avec l'élève. Pour l'enseignant il ne peut pas en être autrement, l'élève aime la discipline comme lui. Ici l'élève joue le mort.

2-L'enseignant privilégie la relation avec l'élève

Le savoir dans cette phase joue le rôle du mort. On se trouve ici dans les pédagogies de l'échange où la relation est première et le contenu un peu second.

3-L'enseignant privilégie la relation entre l'élève et le savoir

Dans cette phase c'est le champ d'apprentissage, le domaine de l'ingénierie pédagogique, de l'autoformation. L'enseignant sans être totalement absent lors des apprentissages, n'impose pas sa présence. La relation essentielle pour lui est celle que l'apprenant noue avec le savoir. Toutefois dans cette phase l'enseignant est très présent en amont. Durant l'activité d'apprentissage l'enseignant joue le mort.

Ce triangle pédagogique est important comme schématisation des relations complexes qui trament la situation de formation.

III- CURRICULUM ET PROGRAMME

a- Le Curriculum

⁶ Jean Houssaye est professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen et responsable du laboratoire CIVIIC. Il était précédemment en poste à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg. Jean Houssaye a formalisé le fameux « triangle pédagogique » (savoir / professeur / élèves) et coordonné chez ESF éditeur un ouvrage de synthèse qui fait autorité : La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui. De nationalité française, il est né en 1947

accord politique, accord technique relatif à une politique publique sur les attentes et les besoins locaux, nationaux et globaux, et reflète un modèle de société développé à travers des processus d'enseignement et d'apprentissage »

Il fournit une vue d'ensemble du projet éducatif et met en évidence les articulations entre le court, le moyen et le long terme.

- Il suggère les lignes directrices pour les activités d'enseignement et d'apprentissage.
- Il fournit des indications relatives au matériel didactique, aux manuels scolaires, aux guides pédagogiques, etc.
- Il régit le régime pédagogique.
- Il régit le régime linguistique.
- Il détermine les axes de la formation des enseignants.
- Il suggère des stratégies éducatives à mettre en place pour atteindre les orientations qu'il précise.
- Il définit une série de directives pour l'évaluation, autant des acquis des élèves que des enseignements, voire de l'ensemble du curriculum lui-même.

Le programme éducatif est donc contenu dans le Curriculum. Le curriculum est pour le système éducatif ce que la loi fondamentale est pour la démocratie.

b- Le programme

Un programme est une liste de contenus à enseigner qui s'accompagne généralement « d'instructions méthodologiques qui les justifient éventuellement et donnent des indications sur la méthode ou l'approche que ses auteurs jugent la meilleure ou la plus pertinente pour enseigner ces contenus. »

IV- LES EFFETS EN PEDAGOGIE

1-Effet Pygmalion

L'effet Pygmalion (ou l'effet Rosenthal & Jacobson) est une prophétie autoréalisatrice (le fait de croire en quelque chose augmente les possibilités qu'elle se réalise) qui permet d'augmenter les performances d'un sujet, en fonction du degré de croyance en sa réussite venant d'une autorité ou de son environnement. Dès lors, le jugement porté par une personne, ou par soi-même, influence et conditionne notre comportement et le simple fait de croire en nos capacités permettrait d'améliorer nos chances d'atteindre nos objectifs. Outre le fait d'améliorer les chances de réussite, l'effet Pygmalion générerait également chez les individus une amélioration de la confiance en soi, une réduction de l'anxiété, une amélioration de l'humeur, une plus grande implication personnelle, une vision positive des choses... L'effet Pygmalion a donc tout son intérêt dans la pédagogie, tant il peut favoriser la réussite

scolaire des élèves. L'effet Pygmalion est principalement étudié dans le cadre des effets positifs.

2-Effet établissement

En France « l'effet établissement » est mesuré par la valeur ajoutée qui calcule la différence entre les résultats obtenus aux examens (brevet ou baccalauréat) et les résultats attendus en fonction des caractéristiques des élèves scolarisés (âge, retard scolaire, profession des parents). Selon Aletta Grisay (2006) cet indicateur conduit « vraisemblablement à sous-estimer l'ampleur véritable de l'effet école » en attribuant une partie des écarts de performance entre établissements à l'origine socio-économique des élèves plutôt qu'à la meilleure qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles fréquentées par une population favorisée. Les statistiques le rappellent de façon récurrente : dans les établissements favorisés la qualité de l'enseignement est plus forte car les élèves investissent davantage leur rôle d'élèves et les professeurs ont des exigences plus fortes vis à vis des apprentissages.

En Côte d'Ivoire nous avons la politique des établissements d'Excellence.

3-Effet Classe

Les professeurs peuvent le confirmer le groupe classe a une dynamique propre et la nature des interactions avec les enseignants a des conséquences sur les apprentissages. Si on peut imputer une partie de « l'effet classe » à sa composition et au poids relatif des « bons élèves », d'autres facteurs ont des conséquences sur la dynamique de classe et en particulier l'image que les élèves se font d'eux-mêmes et de leurs capacités d'apprentissage.

4-Effet maître

A l'aide d'études multivariées les chercheurs ont essayé d'isoler « un effet maître » en s'interrogeant sur les caractéristiques des bons professeurs, mais aucune variable n'est apparue discriminante. Dans le cadre de travaux « processus – produit », on a alors cherché à étudier non pas qui sont les enseignants efficaces mais quelles sont leurs pratiques dans la classe. Ces recherches ont permis de mettre en évidence que « l'effet maître » a plus d'impact que « l'effet établissement » et qu'il est particulièrement élevé pour la première année de scolarité des élèves.

Le jugement des enseignants pèse donc sur la réussite des élèves, leurs représentations également.

Parler « d'effet maître », « d'effet classe » ou « d'effet établissement » représente un véritable intérêt car l'existence de ces différents effets nous obligent à interroger notre responsabilité collective dans la réussite in situ des élèves.

V- LE RENFORCEMENT ET LA VARIATION DE STIMULI

a-Le renforcement

En psychologie, le renforcement désigne tout événement qui maintient ou accroît la probabilité de la réponse qui précède ou suit le renforcement. Ce renforcement peut être positif s'il conduit à une satisfaction, il est négatif dans le cas contraire.

Dans la relation éducative, l'enseignant produit d'innombrables renforcements : évaluations, félicitations, indifférence...

b-La variation de stimuli

On distingue plusieurs types de stimuli :

- **stimulus** auditif, quand un son détermine l'excitation ;
- **stimulus** visuel, quand on étudie la réaction à une image ou une lumière ;
- **stimulus** tactile, avec des pressions ou des piqures sur la peau ;
- **stimulus** thermique, avec une source de chaleur ;
- **stimulus** olfactif avec une odeur ;

En pédagogie, varier les stimuli permet de maintenir le groupe-classe en éveil et motive les apprenants.

- Déplacez-vous au moins de temps en temps. –
- Efforcez-vous de rompre la monotonie en variant le ton et le volume de la voix.
- Utilisez le tableau (en vous assurant qu'on peut lire jusqu'à l'arrière, et sans parler en écrivant).
- Faites des démonstrations ou des simulations lorsque le sujet le permet.
- Prévoyez des activités de participation des étudiants.
- Utilisez des moyens audiovisuels et informatiques : transparents, diapositives, films, vidéo, couplés ou non à l'ordinateur. Il faut toutefois éviter une trop longue utilisation des moyens à projection qui nécessitent l'obscurcissement de la salle (films et diapositives) : la classe risquerait alors de se transformer en dortoir... À propos des moyens audiovisuels, deux points sont à surveiller particulièrement avec les grands groupes :
 - bien préparer tout le matériel avant le début de la classe, afin d'éviter toute perte de temps, compté si minutieusement dans un tel contexte ;
 - accorder une attention spéciale au rétroprojecteur ou vidéoprojecteur avec des diapositives présentant un bon design
- User du jeu de rôle
- bien appliquer les techniques pédagogiques...

VI- HABILETE CAPACITE ET COMPETENCE

- L'habileté est un savoir-faire simple.
- La capacité est un savoir-faire moyennement complexe.
- La compétence est un **savoir-agir** qui est utile dans la vie quotidienne. Elle s'acquiert à la suite du traitement efficace d'une situation par une personne ou un groupe de personnes. Quelle que soit la compétence évoquée, celle-ci ne peut l'être qu'en référence à une situation.

VII- PREREQUIS-PREACQUIS

a-PREREQUIS

Connaissances qu'un apprenant doit posséder pour aborder avec de bonnes chances de succès un apprentissage nouveau.

Les futurs enseignants confondent fréquemment test initial et test de prérequis.

Un test de prérequis porte sur les éléments de connaissance indispensables pour aborder avec profit la leçon du jour, alors que le test initial porte sur la leçon du jour.

Les prérequis relèvent de ce qui devrait être connu selon l'enseignant.

b-PRE-ACQUIS

Les pré-acquis accompagnent l'apprentissage et interagissent avec lui. « Telle notion devrait être maîtrisée avant tel aspect ».

Les pré-acquis révèlent ce qui est. Avec les pré-acquis nous sommes dans le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation.

VIII- LA DOCIMOLOGIE

La **docimologie**, *l'étude des épreuves*, est la discipline scientifique consacrée à l'étude du déroulement des évaluations en pédagogie¹ et notamment à la façon dont sont attribuées les notes par les correcteurs des examens scolaires. Le mot « docimologie » vient du grec composé de *dokimé*, épreuve, et *logos*, raison, discours, étude.

ANNEXE

DECRET CREATION EDHC

A LA GRILLE D'AUTO-EVALUATION DE L'ENSEIGNANT

GRILLE D'AUTO-EVALUATION DE L'ENSEIGNANT DU SECONDAIRE

ANNÉE SCOLAIRE :

Nom et prénoms : Contact : E-mail : Discipline enseignée : Titre de la leçon/séance :	DRENA : Établissement : Classe(s) tenue(s) : Classe concernée : Volume horaire hebdomadaire : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Effectif</td> <td style="width: 25%;">.....</td> <td style="width: 25%;">Filles</td> <td style="width: 25%;">Garçons.....</td> </tr> <tr> <td>Présent(e)s</td> <td>.....</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>Absent(e)s</td> <td>.....</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> </table> Durée de la séance :	Effectif	Filles	Garçons.....	Présent(e)s	Absent(e)s
Effectif	Filles	Garçons.....										
Présent(e)s										
Absent(e)s										

Consigne : indiquez votre appréciation pour chacun des énoncés de la grille en cochant la case appropriée :
 TS : Très satisfaisant ; S : Satisfaisant ; IS Insatisfaisant ; TI : Très insatisfaisant.

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION	ÉCHELLE D'APPRÉCIATION			
	TS	S	IS	TI
1. Compétence liée au contenu et à la didactique de la discipline				
1.1. J'ai enseigné un contenu conforme au programme disciplinaire.				
1.2. J'ai exécuté la progression en vigueur dans la discipline.				
1.3. J'ai maîtrisé le contenu académique enseigné.				
1.4. J'ai respecté la démarche de discipline				
1.5. J'ai effectivement installé les habiletés visées				
1.6. J'ai utilisé un matériel didactique approprié incluant les TICE				

1.7. J'ai utilisé un plan de la leçon/séance cohérent				
2. Compétence liée aux méthodes et aptitudes pédagogiques de l'enseignant(e) dans la gestion de sa classe.				
2.1. J'ai utilisé la méthode active en veillant à faire participer autant les garçons, les filles, les élèves timides que les personnes à besoins spécifiques.				
2.2. J'ai utilisé des consignes et des questions claires au cours du processus enseignement/apprentissage/évaluation.				
2.3. J'ai effectué des évaluations en conformité avec les habiletés installées				
2.4. J'ai apprécié et renforcé de manière pertinente les réponses des filles, des garçons et des élèves à besoins spécifiques				
2.5. J'ai géré rationnellement le temps imparti à la séance.				
2.6. Je me suis déplacé(e) dans toute la classe tout en étant attentif(ve) pendant la séance				
2.7. J'ai utilisé une expression orale et/ou une gestuelle et les stratégies qui facilitent les apprentissages				
2.8. J'ai vérifié les traces écrites/productions dans le cahier des élèves au cours de la séance				
2.9. J'ai utilisé convenablement le matériel didactique et pédagogique incluant les TICE et le tableau en veillant à la prise en compte des garçons, des filles, des élèves timides et des personnes à besoins spécifiques.				
3. Compétence liée à la tenue des documents pédagogiques et administratifs				
3.1. J'ai rempli régulièrement et correctement les colonnes du cahier de textes.				
3.2. J'ai renseigné régulièrement le cahier d'appel et le registre de notes.				
4. Compétence liée à l'éthique et à la déontologie du métier d'enseignant				
4.1. Je me suis habillé(e) correctement.				
4.2. J'ai le sens du respect de la hiérarchie				
Points forts :	Points à améliorer :			
Pour m'améliorer, je m'engage à :				
Fait à , le				

Signature

B

**GRILLE D'ÉVALUATION FORMATIVE DES PROFESSEUR.E.S
STAGIAIRES**

Évaluation formative : indiquez votre appréciation pour chacun des énoncés de la grille en cochant la case appropriée :

TS : Très satisfaisant ; S : Satisfaisant ; IS : Insatisfaisant ; TI : Très insatisfaisant.

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION (Critères – indicateurs)	ÉCHELLE D'APPRÉCIATION			
	T.S	S	IS	T.I
1. Compétence liée au contenu et à la didactique de la discipline				
1.1 Le contenu enseigné est conforme au programme disciplinaire.				
1.2 Le/La stagiaire exécute la progression en vigueur dans la discipline.				
1.3 Le/la stagiaire maîtrise le contenu académique enseigné.				
1.4 Le/la stagiaire respecte la démarche de la discipline				
1.5 Le/la stagiaire a effectivement installé les habiletés visées				
1.6 Le/la stagiaire utilise un matériel didactique approprié incluant les TICE				
1.7 Le plan de la leçon/séance exécutée par le/la stagiaire est cohérent.				
2. Compétence liée aux méthodes et aptitudes pédagogiques de l'enseignant.e dans la gestion de sa classe.				
2.1 Le/La stagiaire utilise la méthode active en veillant à faire participer autant les garçons, les filles, les élèves timides que les personnes à besoins spécifiques.				
2.2 Le/La stagiaire utilise des consignes et des questions claires au cours du processus enseignement/apprentissage/évaluation.				
2.3 Le/La stagiaire effectue une évaluation en conformité avec les habiletés installées				
2.4 Le/La stagiaire apprécie et renforce de manière pertinente les réponses des filles, des garçons et des élèves à besoins spécifiques				
2.5 Le/La stagiaire gère rationnellement le temps imparti à la séance.				
2.6 Le/La stagiaire se déplace dans toute la classe tout en étant attentif(ve) pendant la séance				
2.7 Le/La stagiaire utilise une expression orale et/ou une gestuelle et les stratégies qui facilitent les apprentissages				
2.8 Le/la stagiaire vérifie les traces écrites/productions dans le cahier des élèves au cours de la séance				
2.9 Le/La stagiaire utilise convenablement le matériel didactique et pédagogique incluant les TICE et le tableau en veillant à la prise en compte des garçons, des filles, des élèves timides et des personnes à besoins spécifiques.				
3. Compétence liée à la tenue des documents pédagogiques et administratifs				
3.1 Le/La stagiaire remplit régulièrement et correctement les colonnes du cahier de textes.				
3.2 Le/La stagiaire renseigne régulièrement le cahier d'appel et le registre de notes.				
4. Compétence liée à l'éthique et à la déontologie du métier d'enseignant				
4.1 Le/la stagiaire s'est habillé(e) correctement.				
4.2 Le/la stagiaire a le sens du respect de la hiérarchie.				
Points forts :	Points à améliorer :			

--	--

Propositions d'amélioration de l'Encadreur / du professeur conseiller.

Fait à, le

Nom, prénoms et signature du superviseur

Signature du/de la stagiaire

Nom et prénoms : Contact : E-mail : Discipline enseignée :	DRENA :			
	Établissement :			
	Classe.s tenue.s :			
	Classe concernée :			
	Volume horaire hebdomadaire :			
	Effectif :	Filles.....	Garçons.....
	Présent.e.s
	Absent.e.s
	Date de dernière visite			
Titre de la leçon/séance:.....	Durée de la séance :			

C

GRILLE D'ÉVALUATION FINALE DES PROFESSEUR.E.S STAGIAIRES

ANNÉE SCOLAIRE :

Nom et prénoms :..... Contact :..... E-mail :..... Discipline enseignée :	DRENA :.....			
	Établissement :.....			
	Classe.s tenue.s :.....			
	Classe concernée :.....			
	Volume horaire hebdomadaire :			
	Effectif :	Filles	Garçons :
	Présent.e.s
	Absent.e.s
	Date de dernière visite			
Titre de la leçon/séance :	Durée de la séance :.....			

Évaluation sommative : indiquez selon l'échelle d'évaluation ci-dessous un score de **0** à **5** pour chacun des énoncés de la grille :

5 : Très satisfaisant ; 4-3 : Satisfaisant ; 2-1 : Insatisfaisant ; 0 : Très insatisfaisant.

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION (Critères – indicateurs)	ÉCHELLE D'APPRÉCIATION			
	T.S	S	JS	I
1. Compétence liée au contenu et à la didactique de la discipline				
1.1.Le contenu enseigné est conforme au programme disciplinaire.				
1.2.Le/La stagiaire exécute la progression en vigueur dans la discipline.				
1.3.Le/la stagiaire maîtrise le contenu académique enseigné.				
1.4.Le/La stagiaire respecte la démarche de la discipline.				
1.5.Le/la stagiaire a effectivement installé les habiletés visées				
1.6.Le/La stagiaire utilise un matériel didactique approprié, incluant les TICE.				
1.7.Le plan de la leçon/séance exécutée par le/la stagiaire est cohérent.				
TOTAL 35				
2. Compétence liée aux méthodes et aptitudes pédagogiques de l'enseignant.e dans la gestion de sa classe.				
2.1.Le/La stagiaire utilise la méthode active en veillant à faire participer autant les garçons, les filles, les élèves timides que les personnes à besoins spécifiques.				
2.2.Le/La stagiaire utilise des consignes et des questions claires au cours du processus enseignement/apprentissage/évaluation.				
2.3.Le/La stagiaire effectue une évaluation en conformité avec les habiletés installées.				
2.4.Le/La stagiaire apprécie et renforce de manière pertinente les réponses des filles, des garçons et des élèves à besoins spécifiques				
2.5.Le/La stagiaire gère rationnellement le temps imparti à la séance.				
2.6.Le/La stagiaire se déplace dans toute la classe tout en étant attentif.ve pendant la séance.				
2.7.Le/la stagiaire utilise une expression orale et/ou une gestuelle et les stratégies qui facilitent les apprentissages.				
2.8 Le/La stagiaire vérifie les traces écrites/productions dans le cahier des élèves au cours de la séance.				
2.9 Le/La stagiaire utilise convenablement le matériel didactique et pédagogique, incluant les TICE et le tableau en veillant à la prise en compte des garçons, des filles, des élèves timides et des personnes à besoins spécifiques				
TOTAL 45				
3 Compétence liée à la tenue des documents pédagogiques et administratifs				
3.1.Le/La stagiaire remplit régulièrement et correctement les colonnes du cahier de textes.				
3.2.Le/La stagiaire renseigne régulièrement le cahier d'appel et le registre de notes.				
TOTAL 10				
4 Compétence liée à l'éthique et à la déontologie du métier d'enseignant				
4.1.Le/ la stagiaire s'est habillé.e correctement.				
4.2.Le/la stagiaire a le sens du respect de la hiérarchie				
TOTAL 10				

TOTAL GLOBAL : /100

Note : /20

Seuil de performance : 50/100

Seuil de performance : 10/20

Date et heure de l'évaluation :

.....
.

Membres du Jury :

Président :.....

1^{er} assesseur :..... 2^{ème} Assesseur :